

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Le fonds de sciences religieuses de la Bibliothèque du Saulchoir
dans la perspective de son intégration au Catalogue Collectif de
France.**

Jean-Arthur Creff

**sous la direction de Monsieur Dominique Varry
ENSSIB**

1995

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Le fonds de sciences religieuses de la Bibliothèque du Saulchoir
dans la perspective de son intégration au Catalogue Collectif de
France.**

Jean-Arthur Creff

**sous la direction de Monsieur Dominique Varry
ENSSIB**

**Directeur de stage : Père Michel Albaric, o.p.
Bibliothèque du Saulchoir**

1995

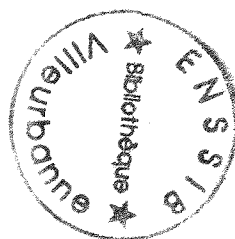
**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Le fonds de sciences religieuses de la Bibliothèque du Saulchoir
dans la perspective de son intégration au Catalogue Collectif de
France.**

Jean-Arthur Creff



sous la direction de Monsieur Dominique Varry
ENSSIB

1995

DCB

H

1995

RESUME

Pour participer au Catalogue Collectif de France en tant que pôle associé en sciences religieuses, la Bibliothèque du Saulchoir, bibliothèque des Dominicains, doit procéder à l'évaluation de son fonds . Une méthode est proposée pour faciliter le travail, ainsi que des conclusions sur le fonds lui-même dans cette perspective.

DESCRIPTEURS (RAMEAU)

Bibliothèque du Saulchoir -- Paris

Catalogues collectifs -- France

Dominicains -- Bibliothèques -- France

Ordres mendiants -- Bibliothèques -- France

Paris (France) -- Couvent Dominicain du Saulchoir

ABSTRACT

In order to get its holdings included in the to-be National Catalogue, the Bibliothèque du Saulchoir, a dominican religion master library, must undertake a close examination of its belongings. The main aim of this work is to provide a way of choosing which pars of the holdings are to be taken into account for the National Catalogue and to give some hints as to the results.

KEYWORDS (directly translated from RAMEAU)

Saulchoir library -- Paris

Collective Catalogues -- France

Dominicans -- Libraries -- France

Beggar Orders -- Libraries -- France

Paris (France) -- Saulchoir Dominican convent

Je remercie le Père Michel Albaric et toute son équipe pour leur accueil
chaleureux et fraternel.

TABLE DES MATIERES

* Introduction	1
* Première partie : Présentation de la bibliothèque du Saulchoir	3
- Introduction.....	3
- A. L'Ordre et la nécessité de la formation intellectuelle.....	3
- B. La constitution du fonds et la création de la bibliothèque	6
a. le rôle du Père Lacordaire dans la restauration de l'Ordre de saint Dominique et dans la formation d'un couvent d'études	6
b. l'"Ecole théologique du Saulchoir"	8
- C. Le fonds et la classification	9
a. le fonds et le fonctionnement de la bibliothèque	9
b. la classification : brève présentation.....	11
* Deuxième partie : Elaboration d'une méthode pour l'intégration d'un fonds au Catalogue Collectif National.....	13
- Introduction.....	13
- A. Des analyses intérieures à la bibliothèque : des analyses bibliométriques.....	13
a. métrage et comptage des monographies.....	14
b. comptage et analyse des collections de monographies.....	16
c. analyse de la participation de la bibliothèque à des catalogues collectifs	17
d. analyse de la classification et des usuels.....	19
- B. Des analyses extérieures à la bibliothèque	22
a. des analyses bibliographiques.....	22
b. des comparaisons avec d'autres établissements.....	24
c. comparaison de la classification avec d'autres classifications	26

d. étude des sujets traités dans les revues du Saulchoir	30
e. conclusion	32

*** Troisième partie : Application de la méthode proposée au fonds de sciences religieuses de la bibliothèque du Saulchoir**

- Introduction.....	33
- 1 : Des analyses intérieures à la bibliothèque : des analyses bibliométriques.....	33
1. métrage et comptage des monographies	33
2. comptage et analyse des collections de monographies.....	38
3. analyse de la participation de la bibliothèque à des catalogues collectifs	38
4. analyse de la classification et des usuels.....	39
- 2. Des analyses extérieures à la bibliothèque.....	40
1. des analyses bibliographiques	40
2. des comparaisons avec d'autres établissements.....	41
3. comparaison de la classification avec d'autres classifications	42
4. étude des sujets traités dans les revues du Saulchoir	43
- 3 : Les lignes de force du Saulchoir.....	44

* CONCLUSION	45
* BIBLIOGRAPHIE.....	46
* LISTE DES ANNEXES	49
* NOTES	50
* ANNEXES.....	51

INTRODUCTION

Parallèlement à la transformation de la Bibliothèque Nationale en Bibliothèque Nationale de France, un catalogue collectif national des monographies, dit CCF, est prévu. Il serait bâti autour du catalogue de la BN, avec la collaboration d'autres établissements.

Jacques Bourgain, responsable de la conception du Catalogue collectif de France, définit ainsi, dans une entrevue avec l'Association des Bibliothécaires Français, les objectifs de ce projet:

"* donner, grâce à une interface unique accès à un ensemble significatif de catalogues collectifs ou de catalogues locaux décrivant les fonds français intéressant la recherche, pour en offrir une vision globale et structurée. A l'ouverture, le CCF donnera accès, au minimum, au catalogue de la BNF, aux catalogues collectifs gérés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Pancatalogue, CCNPS¹, Téléthèses, Catalogue collectif des ouvrages [CCO] du CNRS), ainsi qu'aux fonds anciens et spécialisés d'une cinquantaine de grandes bibliothèques municipales, soit au total environ 14 millions de notices ;

* améliorer l'accès aux documents en organisant la meilleure continuité possible entre la consultation et les services d'accès aux documents;

* informer l'utilisateur sur la géographie des fonds disponibles en France et sur l'accessibilité des documents grâce à un Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation (RNBCD) [...] Son point de départ devra être fourni par les données du RBCCN (Répertoire de bibliothèques du CCN)."²

Certains établissements - outre de nombreuses bibliothèques municipales, choisies pour la qualité de leur fonds de livres anciens, locaux et régionaux, - seraient donc invités à participer à ce catalogue en raison de la notoriété de leurs fonds spécialisés, et de leur intérêt pour la recherche. Ils sont appelés "pôles associés". Ainsi, la Bibliothèque municipale de Lyon et la bibliothèque de l'ENSSIB sont pôles associés pour l'histoire du livre et les sciences de l'information ; la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS) est pôle associé pour les sciences religieuses. Etre pôle associé signifie d'abord qu'il s'agit d'instaurer avec la BNF une politique concertée d'achat dans le domaine concerné. Ainsi la BNUS est-elle la seule bibliothèque publique en France à être abonnée à bon nombre de périodiques étrangers traitant de sciences religieuses. D'autres actions communes à la BNF et ses pôles associés sont prévues, comme, en particulier, la conversion rétrospective des catalogues imprimés pour alimenter le Catalogue collectif. Cette politique permettrait ainsi d'accélérer l'informatisation-concertée et cohérente - des bibliothèques françaises. Cependant, la notion de pôle associé reste floue, comme le

souligne le rapport du Conseil supérieur des bibliothèques de 1994³.

Toutefois, aucun établissement ne couvre totalement une discipline: des aspects sont privilégiés, d'autres moins explorés. A la BNUS, la bibliothèque étant en outre CADIST⁴ pour les sciences religieuses, on voudrait tendre à l'exhaustivité dans ce domaine. Toutefois, d'autres bibliothèques seront appelées à participer au CCF, alors qu'elles n'ont en rien vocation à couvrir tout le champ de la matière. Il semblera donc difficile de transférer tel quel le catalogue, de ce type d'établissements, indispensables à la crédibilité du CCF, dans la future base, surtout si l'on songe que de lourds investissements de retroconversion seront nécessaires.

Dégager des critères d'évaluation des fonds, pour permettre l'intégration au CCF, de façon raisonnée et efficace, de catalogues de bibliothèques très spécialisées, mais aussi très prestigieuses dans leur domaine, semble donc un travail préalable indispensable, pour éviter de gâcher énergies et fonds publics et faire du CCF un outil efficace.

Nous proposons donc ici d'esquisser une méthode pour l'intégration du catalogue d'un fonds fortement spécialisé dans le Catalogue collectif de France, dans le cadre des pôles associés, en insistant sur le fait qu'une réflexion aussi bien intellectuelle, - sur les enjeux de la discipline face à la recherche et aux utilisateurs potentiels du système, - que plus purement bibliothéconomique doit amener à faire un choix dans ce qui sera transféré. Notons, dès maintenant, que les périodiques ne sont pas compris dans cette recherche puisqu'il existe déjà un catalogue collectif des périodiques et que le CCF est destiné à être un catalogue de monographies. Evidemment, les collections de monographies font partie de la recherche.

Pour ce faire, on présentera d'abord l'établissement qui nous a accueilli : la bibliothèque du Saulchoir, à Paris. Il s'agit de la bibliothèque des Dominicains de la Province de France, dont la tradition intellectuelle reflète une vision personnelle et cohérente des sciences religieuses. Cet établissement a en effet été pressenti pour être pôle associé. Dans un deuxième temps, on proposera un cheminement pour l'évaluation d'un fonds destiné à être intégré au Catalogue collectif : le regard sur la cohérence scientifique, sur l'esprit qui a présidé à la constitution de ce fonds, - même s'il s'agit du point de vue déterminé d'une Ecole - sera le principal souci de ce travail. Finalement, tout en insistant sur la méthode suivie, on exposera nos résultats en ce qui concerne cette bibliothèque, et plus largement le domaine des sciences religieuses.

PREMIERE PARTIE : Présentation de la bibliothèque du Saulchoir

Introduction

La bibliothèque du Saulchoir est la bibliothèque de la Province de France de l'Ordre des Frères Prêcheurs : c'est d'abord - même si elle est évidemment ouverte gratuitement à un public spécialisé, dans la tradition de partage des richesses de l'Ordre - l'outil de travail pour les recherches des frères dominicains. Ces recherches s'inscrivent dans la tradition sept fois centenaire de l'Ordre de saint Dominique : volonté, par l'étude de la philosophie et de la théologie, de se perfectionner dans la connaissance de ce qui peut être connu de Dieu, pour la prédication, dans une tradition instaurée par Grégoire le Grand et Thomas d'Aquin. Il faut ainsi bien noter que l'existence d'un tel outil, - l'un des meilleurs de ce domaine - n'est pas vaine ou intellectuellement gratuite : il est bien au service de la prédication et de la théologie.

Dans cette première partie, on tentera d'expliquer la place des bibliothèques dans la tradition dominicaine, puis comment la bibliothèque s'est constituée en une collection, selon une vision propre de la théologie, en rapport avec la thèse du Père Chenu *Une école de théologie : le Saulchoir*. On décrira ensuite la composition du fonds et le fonctionnement de l'établissement et on insistera sur la classification propre à la bibliothèque, sur sa cohérence vis-à-vis des missions de l'établissement et des postulats de l'"Ecole du Saulchoir" : la bibliothèque n'est pas séparable du centre d'études des Dominicains .

A. L'ORDRE ET LA NECESSITE DE LA FORMATION INTELLECTUELLE

Une tradition rapporte que Dominique de Guzman, alors qu'il étudiait l'Ecriture sainte à Palencia vers 1186, n'hésita pas à vendre ses livres pour distribuer des aumônes.

Cependant, par la suite, le nécessité des livres s'imposa au fondateur de l'Ordre et à ses successeurs. En 1203 en effet, lors d'une mission diplomatique de la Castille vers l'Allemagne, Dominique accompagne l'évêque d'Osma, Diego de Acevedo. Sur le chemin, il se trouve au contact des cathares et est profondément affecté des succès de l'hérésie. Au retour, en 1206, il rencontre à Montpellier les légats cisterciens qu'Innocent III avait envoyés prêcher contre les cathares. Il est alors amené à critiquer la richesse qu'exhibent ces légats alors que les cathares donnent l'exemple de la pauvreté. Aussi Diego et Dominique décident-ils de vaincre le catharisme en se servant de ses propres armes : face à ces vaudois ascétiques et cultivés, une grande culture, en même temps

qu'une réelle pauvreté, est aussi nécessaire pour pouvoir se confronter à leurs arguments.

Le contact avec les membres instruits de la communauté albigeoise montre donc à Dominique la nécessité de fournir à quelques membres du clergé une formation intellectuelle poussée. En effet, la culture des prêtres est alors insuffisante, comme le montre Emmanuel Le Roy Ladurie. Il écrit ainsi : "Mineurs ou Prêcheurs, l'absence montagnarde et locale des Frères laisse un champ disponible au clergé séculier. Et d'abord au curé, [...], Pierre Clergue [le curé de Montailhou] est un homme instruit, intelligent, très cultivé même, par rapport à la moyenne de ses paroissiens. Peut-être ferait-il figure de rustre, vis-à-vis de tel clerc appaméen, vis-à-vis surtout des quelques Vaudois savants qui hantent le chef-lieu du diocèse ! Les homologues de Clergue, dans les autres villages du Sabarthès, sont dans l'ensemble, et non sans lacunes, à peu près aussi bien partagés que lui. [...] Certains pourtant sont de bas niveau."⁵ La nécessité d'un clergé mieux armé face aux hérésies apparaît évidente.

Dès avril 1215, Dominique et ses compagnons commencent à s'organiser à Toulouse, puis, après les bulles du pape Honorius III confirmant l'Ordre des Prêcheurs, en 1216 et 1217, étendent leur action à Paris et en Espagne.

Pour mieux remplir leur tâche de prédicateur, tâche rendue nécessaire par l'hérésie cathare, saint Dominique envoie ses frères dans les villes universitaires pour y suivre l'enseignement des Universités naissantes. Comme le note le Père Chenu, qui fut aussi bibliothécaire du Saulchoir de 1928 à 1933 : "L'Ordre des Frères Prêcheurs impliquait dès sa naissance un régime scolaire caractérisé, où il trouvait un moyen essentiel au service de ses fins - de sa fin unique et double : la connaissance contemplative de la Vérité révélée et la prédication apostolique, *praedicantes et docentes ex abundantia et plenitudine contemplationis* (*Constitutiones Ord. Praed.*, cap. I, art. 3)."⁶

L'Ordre a donc besoin de livres, et par là de bibliothèques. L'Ordre reçoit des livres par dons, mais alloue aussi aux frères des crédits pour leurs acquisitions propres. Il veille à ce que chaque frère puisse disposer de livres pour ses études ou son enseignement. Humbert de Romans, cinquième Maître Général de l'Ordre de 1254 à 1263, déclare ainsi : "Une place doit leur [aux livres] être donnée."⁷ Il préconise aussi une bibliothèque d'usuels, à côté de livres de liturgie et du fonds général de prêt, et décrit les devoirs du frère bibliothécaire, office créé au moins dès 1246. Le fonds se constitue autour de trois livres, ainsi que l'exigent les Constitutions de saint Raymond (troisième Maître Général de 1238 à 1240)⁸ : la *Bibliothèque*, c'est-à-dire la Bible revue par saint Jérôme ; les *Histoires*, les livres historiques de l'Ancien Testament ; les *Sentences*, la Somme de Pierre Lombard⁹.

Par la suite, jusqu'à la Révolution et la disparition de l'Ordre en France, l'Ordre et les couvents parisiens, de Saint-Jacques, de l'Annonciation et le noviciat de la rue Saint-

Dominique connaissent une large période d'expansion et de vitalité intellectuelle ; puis, à partir du XVI^e siècle, quelques appesantissements, pour s'acheminer vers une grande décadence à la fin du XVIII^e siècle. Le Père Chenu écrit ainsi : "Le XVIII^e siècle est, à Saint-Jacques comme ailleurs, une période sombre sous de belles apparences : on y vit du passé. Inutile de parler de la philosophie ; même en théologie, hors quelques pauvres réflexes de défense, aucune réaction perspicace en face du rationalisme religieux, philosophique, historique. Lorsque la Révolution renversa le couvent séculaire, les murs tombaient en ruine ; et les religieux qu'elle expulsa étaient déjà pour leurs contemporains, socialement et intellectuellement, des émigrés."¹⁰

Toutefois, en ce qui concerne les bibliothèques, les collections ont continué à s'enrichir.

Au couvent Saint-Jacques, fondé en 1218, la bibliothèque est ancienne. Dès 1260, un docteur de Sorbonne, Laurentius Anglus, lègue tous ses livres aux Jacobins, embryon d'une bibliothèque que les frères se constituent aussi eux-mêmes par leurs travaux, en particulier la célèbre *Concordantiae Sancti Jacobi*, premier travail scientifique sur les textes sacrés. La bibliothèque s'accroît ensuite lentement jusqu'au don du prince d'Orléans. Elle est toutefois mal organisée : le Père Jacob écrit ainsi en 1643 qu'elle "est bien plus belle pour ses livres imprimés et manuscrits que non pas quant à la structure"¹¹. Nicole Guibout-Ghagué, dans sa thèse d'Ecole des Chartes¹² donne un état des collections de la bibliothèque d'après l'inventaire du 27 février 1790. La première partie de la bibliothèque se compose des fonds légués par les frères : c'est la moins riche, elle compte 3 969 volumes imprimés. L'autre partie, beaucoup plus riche, a été léguée par le Prince Louis d'Orléans, elle compte 5 642 volumes imprimés.

Le Père Faitot, dernier Prieur de Saint-Jacques, écrit ainsi dans sa déclaration de patrimoine : "L'une de ces divisions renferme l'ancienne bibliothèque de la Maison, composée surtout de commentateurs, de théologiens, de jurisconsultes, d'historiens ecclésiastiques et profanes, de prédicateurs et de livres pieux. La bonne philosophie, la littérature moderne n'y sont ni riches ni nombreuses. Une grande partie de ces livres achetés par nos anciens pour leur usage personnel et du fruit de leurs travaux, nous sont restés à leur mort. Par conséquent on n'y trouve presque rien de neuf. Nous devons l'autre moitié beaucoup meilleure et plus récente à la générosité du pieux et sçavant Prince Louis d'Orléans, mort très chrétiennement à l'abbaye de Sainte-Geneviève, en 1752. Elle est un témoignage authentique de son respect et de son amour pour la Religion qu'il professait hautement et qu'il honorait par ses vertus. La plupart de ses livres en traitant des sciences ecclésiastiques qu'il cultivait avec succès, les langues sçavantes, les textes sacrés, les Pères de l'Eglise, les auteurs ecclésiastiques se retrouvent dans cette partie comme dans la première, mais les éditions en sont plus nouvelles et plus

utiles. L'histoire profane, les sciences, les Belles-Lettres y sont aussi, mais dans de bons livres tels qu'un prince pieux pouvait les donner à des Religieux qu'il honorait de son affection."¹³

Le couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré, couvent de l'Annonciation, est fondé en 1611. L'Ordre a alors la volonté de restaurer une observance plus stricte des règles ; les frères du couvent Saint-Jacques s'y opposent. Le Maître Général de l'Ordre, le cardinal Galamini décide alors d'autoriser le Père Michaelis, réputé pour ses moeurs austères à fonder à Paris le couvent de l'Annonciation. Ce couvent commence sa bibliothèque dès 1613. Celle-ci grandit lentement pour devenir, parmi les bibliothèques conventuelles, l'une des plus riches et des plus ouvertes. En 1787 en effet, elle aurait possédé 32000 imprimés et 252 manuscrits. Malheureusement, aucun catalogue ne nous est parvenu.

Le troisième établissement, le noviciat de la rue Saint-Dominique est fondé en 1632. Il ne se préoccupe que tardivement de constituer une bibliothèque et c'est sans doute en 1764, lors de l'expulsion des Jésuites qu'une bibliothèque est formée. En effet, les frères dominicains achètent plusieurs volumes à la vente de la bibliothèque du collège Louis-le-Grand. De plus, elle bénéficie d'un don d'un médecin, Jacques Barbier, si bien qu'à la Révolution, elle compte 14 000 volumes. Toutefois, il s'agit, à la veille de la Révolution, d'une bibliothèque incomplète puisque le bibliothécaire, le Père Giraud se "proposait de faire l'acquisition des livres nécessaires pour compléter la collection."

Toutes ces collections ont été dispersées à la Révolution. Il appartient donc au Père Lacordaire de restaurer l'Ordre et indirectement, dans sa tradition intellectuelle, ses bibliothèques.

B. LA CONSTITUTION DU FONDS ET LA CREATION DE LA BIBLIOTHEQUE

a. Le rôle du Père Lacordaire dans la restauration de l'Ordre de saint Dominique et dans la formation d'un couvent d'études.

Pendant cinquante ans, l'Ordre disparaît de France. En 1838, l'abbé Henri Lacordaire fait part de son dessein de le rétablir en France¹⁴. Il écrit ainsi au Maître Général de l'Ordre :

"Il ne suffit pas pour être complètement dominicain de connaître et de pratiquer la discipline de l'Ordre ; il nous faut encore être initiés à la science dont il est le dépositaire et qu'il a reçue du docteur le plus accompli que Dieu ait donné à son Eglise. La doctrine de saint Thomas d'Aquin est la

sève qui, en coulant dans les veines de l'Ordre, lui conserve sa puissante originalité. Qui ne l'a point étudiée à fond peut être dominicain par le coeur ; il ne l'est point par l'intelligence. C'est pourquoi nous demandons à votre Paternité la grâce de passer trois années à Rome, au centre de l'Ordre, afin de nous initier à sa tradition scientifique, en même temps que nous achèverons de nous former à ses moeurs."

Pour le Père Lacordaire, l'Ordre est inséparable de l'étude (et, indirectement de la recherche) : il n'est pas d'Ordre des Frères Prêcheurs sans cette dimension, aussi importante que la pénitence, la pauvreté et l'office divin.

En 1834, les jeunes gens du collège Stanislas offrent à l'abbé Lacordaire l'édition de saint Augustin publiée par les Bénédictins de Saint-Maur en 1679 : ce livre sera le premier de la bibliothèque du Saulchoir. En 1843, le Père Lacordaire ouvre un premier couvent à Nancy pour profiter du legs de 12 000 volumes fait par l'ancien curé de la cathédrale à tout nouvel établissement venant s'installer dans le diocèse. L'intérêt pour les livres explique ainsi véritablement cette installation à Nancy. En 1858, le Père Lacordaire achète la bibliothèque de l'abbé Jean-Henri-Romain Prompsault, c'est-à-dire un fonds de 25 à 26 000 volumes. A partir de ce moment, l'oeuvre du Père Lacordaire, décédé en 1861, va permettre de créer la Province Lyon en 1862, et la Province de France et de Toulouse en 1865. Chaque couvent a une bibliothèque.

En 1865, à la séparation de la Province de Toulouse et de France, les fonds du couvent d'études de Saint-Maximin n'est pas équitablement partagé et reste en très grande partie le fonds d'études de la Province de Toulouse.

Le couvent d'études de la Province de France et sa bibliothèque s'installent ainsi à :

1865 : Flavigny (Côte-d'Or), puis, suite à l'expulsion de 1880 :

1880-1884 : Volders (Tyrol) , pour les étudiants en théologie, et Belmonte (Espagne), pour les étudiants en philosophie.

1884-1894 : Corbara (Corse)

1895-1903 : retour à Flavigny

Jusqu'au retour à Flavigny, les frères souffrent beaucoup du manque de livres. Les livres achetés pour les études au couvent de Corbara restent la propriété de ce couvent. La notion de bibliothèque provinciale et non plus conventuelle est mise en oeuvre en 1904 par le Père Gardeil. Ce n'est qu'au retour du couvent d'études à Flavigny en 1895 que la bibliothèque commencera son véritable essor. Les acquisitions et les legs (comme le fonds janséniste de Guénault de Mussy) deviennent plus importants, parallèlement à l'aura grandissante des travaux menés par les Pères. Finalement, après les expulsions de 1903, le couvent d'études et sa bibliothèque s'installent :

1904 : en Belgique, à quelques kilomètres de Lille, près de Tournai, dans l'abbaye

cistercienne désaffectée du Saulchoir

1938 : retour en France, à Etioilles (Essonne)

1973 : installation de la bibliothèque dans ses locaux actuels, près du couvent Saint-Jacques.

b. L'"Ecole théologique du Saulchoir"

A partir des dernières années de leur séjour en Corse, les frères de la Province de France, en particulier avec l'aide de leurs frères de Fribourg comme les Pères Coconnier et Mandonnet, parviennent à se dégager de leurs ennuis matériels pour se consacrer plus profondément à leurs recherches et études. Le Père Ambroise Gardeil, régent des études à partir de 1894, déclare ainsi qu'il s'agit là d'un passage "de l'ordre des études fondamentales à celui que j'appellerai l'ordre des études conquérantes."

La fondation de la *Revue thomiste* en 1893 sous la direction du Père Coconnier de Fribourg, mais avec la participation active des Pères Gardeil et Sertillanges, marque bien ce tournant. Dans l'esprit de l'encyclique de Léon XIII *Aeterni Patris*, du 4 août 1879, où on peut lire :

"Il est donc tout à fait dans l'ordre de la divine Providence que, pour rappeler les peuples à la foi et au salut, on recherche aussi le concours de la science humaine : procédé sage et louable, dont les Pères de l'Eglise les plus illustres ont fait un usage fréquent, ainsi que l'attestent les monuments de l'antiquité. Ces mêmes Pères, en effet, assignèrent communément à la raison un rôle non moins actif qu'important, et saint Augustin le résume tout entier en quatre mots, lorsqu'il attribue à la science humaine ce par quoi la foi salutaire est engendrée, nourrie, défendue, fortifiée.",¹⁵

les Pères se proposent de prendre possession d'instruments rationnels nouveaux. Ainsi, dans l'avant-propos à la première livraison de la *Revue thomiste*, intitulé "Notre programme", ils énoncent clairement leur ambition: "aider la science à demeurer ou à redevenir chrétienne, aider les savants à rester ou à devenir croyants", attitude vraiment dominicaine. Il importe donc de traiter des "questions de notre temps", comme le socialisme ou le spiritisme, mais aussi de sciences exactes et de questions plus théologiques, tout en étant soucieux de l'élément historique.

Le Père Chenu souligne ainsi l'importance de la critique historique, y compris pour le "donné révélé", dans la problématique des Dominicains de Saint-Jacques, mais aussi de leurs frères de Jérusalem, avec qui les liens sont alors très étroits. Ainsi, la création d'une *Revue Biblique*, en 1892, éditée à Paris pour l'Ecole pratique d'Etudes Bibliques de Jérusalem, est en soi un manifeste de volonté de se confronter aux sciences

modernes et au monde contemporain. Cette volonté de renouvellement dans la tradition dominicaine s'exprime brillamment avec la création de la *Revue des sciences philosophiques et théologiques* en 1907, dont le titre, avec l'utilisation du pluriel et du terme "sciences", est déjà une prise de position intellectuelle.

Avec le Père Chenu, nous pouvons donc résumer la position intellectuelle de l'"Ecole du Saulchoir" : "Observons la physionomie générale de ce régime de travail : distinction des objets formels à l'intérieur de l'unité même du savoir et de la simplicité contemplative, attention à la position des problèmes plus qu'aux conclusions, confiance dans la lecture des textes et dans la méthode historique qui les met en valeur, primat des perceptions premières sur les élaborations dialectiques. Ces attitudes, en elles-mêmes et dans leur convergence, procurent à l'esprit avec la liberté de son travail la technique qui la garantira, avec la fidélité à ses sources la fraîcheur de son appétit."¹⁶ Cette position, cohérente avec la tradition de l'Ordre, conditionne évidemment la formation du fonds de la bibliothèque : comme dans toute l'histoire de l'Ordre, les frères peuvent procéder à leurs propres acquisitions qui viennent grossir le fonds de la bibliothèque. Ainsi, la bibliothèque du Saulchoir conserve-t-elle les livres des Pères Mandonnet, Chenu ou Congar... D'autre part, le bibliothécaire n'est certes pas étranger aux recherches menées à Saint-Jacques : le fonds s'est donc construit dans une réelle cohérence intellectuelle.

C. LE FONDS ET LA CLASSIFICATION.

a. Le fonds et le fonctionnement de la bibliothèque.

La bibliothèque, qui compte 16 300 mètres linéaires de stockage, est extrêmement riche dans le domaine des sciences religieuses. Les fonds des autres matières, pour riches et autonomes qu'ils soient, ont été bâtis pour seconder la recherche en sciences religieuses. Le fonds de sciences religieuses a de nombreux points forts, - c'est là d'ailleurs l'objet du mémoire. Présentons le brièvement.

Il se caractérise par la présence de nombreux livres anciens (nous avons fixé la limite à 1810, suivant en cela les habitudes de la profession¹⁷), - plus de 10% du fonds - avec par exemple le fonds janséniste, le fonds patristique et le fonds humaniste. De nombreuses éditions de la Bible sont aussi dignes d'intérêt (notons ainsi que dans cette étude la Réserve des livres rares et précieux n'a pourtant pas été explorée.) C'est aussi un fonds très riche en ouvrages étrangers, et en collections de monographies vivantes ou mortes, françaises ou étrangères. Les fonds concernant l'Ordre et la théologie médiévale sont bien construits ainsi que le fonds liturgique et patristique. La bibliothèque possède, d'autre part, les oeuvres complètes des grands maîtres qui ont fait la gloire de Saint-Jacques, le Père Chenu, le Père Congar... ; elle s'enrichit par ailleurs des livres qui étaient

à l'usage des frères dominicains décédés, comme les Pères Festugière, Sertillanges, Dubarle, et d'importants fonds de bibliothèques d'universitaires et d'hommes de lettres comme Goldschmidt, Jean Chevalier, Roger Stéphane.

Le fonds de sciences religieuses est conservé au magasin du deuxième sous-sol, dans des conditions idéales (température de 18 à 20° ; hygrométrie de 50 à 55 % ; obscurité). Le fonds, qui couvre de nombreuses disciplines, est également particulièrement riche en histoire, philosophie et art. Cette richesse dans ces trois disciplines s'explique évidemment par l'orientation de l'"Ecole du Saulchoir", soucieuse d'histoire comme de philosophie pour éclairer la réflexion religieuse. L'importance du fonds d'art découle de l'influence du Père Couturier, fondateur de la revue *l'Art sacré*, qui a contribué au renouveau de l'art chrétien au XXe siècle. D'autre part, le bibliothécaire garde la volonté d'enrichir ces fonds.

Les autres fonds sont bien fournis et offrent au chercheur les compléments qui lui sont nécessaires dans ses recherches en sciences humaines et religieuses.

La bibliothèque propose toutefois de nombreux usuels en libre accès, dans la salle de lecture et en salle de référence. Elle possède les principaux outils bibliographiques : catalogue des imprimés de la Bibliothèque Nationale, du British Museum, Brunet, Quérard, Lorenz ; de nombreux dictionnaires de langues et encyclopédies. La salle de lecture offre un vaste choix dans le domaine des sciences religieuses : on y trouve plusieurs collections des oeuvres complètes de saint Thomas, de saint Augustin, les patrologies grecques et latines de Migne, les collections *Les belles Lettres* et *Les Sources chrétiennes*. Les sciences philosophiques, littéraires et historiques y sont également présents ainsi qu'une bonne section de biographies nationales et internationales. Les nouveaux périodiques arrivés ainsi que les nouvelles acquisitions sont exposés dans l'une des salles de lecture.

Il s'agit donc d'une bibliothèque riche et pensée avec soin, en ce qui concerne le fonds et l'accès qui y est offert.

Elle est financée par la Province Dominicaine de France. Une association d'amis de la Bibliothèque du Saulchoir, reconnue d'utilité publique, contribue, pour une large part, au financement.

Les subventions des pouvoirs publics se décomposent ainsi :

- Ministère de la Culture, pour 120 000 F
- CNRS, pour 40 000 F
- Ville de Paris, pour 30 000 F
- Académie Française, pour 10 000 F (et aucune subvention de l'Education Nationale depuis trois ans)

On peut ainsi considérer qu'elles contribuent pour 10 à 20% au

fonctionnement de la maison, qui a un budget de 2,2 millions de francs.. La bibliothèque souffre ainsi d'un manque de crédits pour effectuer des reliures, - pourtant nécessaires pour nombre d'ouvrages du XIXe siècle, - des acquisitions plus nombreuses, et surtout la mise en place de l'informatisation. Or, la Province de France vient de financer pour six millions, sans aucune subvention, des travaux d'extension qui ont permis à la bibliothèque de gagner 4 400 mètres-linéaires, des bureaux, une salle de séminaire et une réserve muséographique.

La bibliothèque emploie néanmoins six employés. Une dizaine de bénévoles, et des frères retraités aident aussi au fonctionnement de l'établissement.

b. la classification : brève présentation.

Les systèmes des classifications courantes (CDU ou Dewey) sont largement inadaptés - même si ils sont toutefois assez complets dans leur description des sciences religieuses - pour rendre compte des collections présentes au Saulchoir : en 1938, une classification propre à la bibliothèque et plus à même de rendre compte des disciplines traitées a été élaborée.

L'étude de cette classification (présentée en annexe I), - et de son ancêtre du XVIIIe pour cerner des permanences - permet d'appréhender les options intellectuelles prises par les dominicains.

L'inventaire de 1790 nous propose deux classifications (présentées en annexe II) : l'une plus axée sur les ouvrages de religion pour la bibliothèque formée par les Pères, l'autre plus profane, pour la bibliothèque léguée par le Prince d'Orléans. Le souci premier dans les deux cas, est d'ordre pratique : il s'agit de pouvoir accéder facilement au document, en l'absence de catalogue. Ainsi deux classes existent pour la théologie : l'une pour la théologie, l'autre pour la théologie scolastique, sans doute à cause de l'importance quantitative de la théologie scolastique. Il n'y a donc nulle prise de position dogmatique dans la classification, si ce n'est peut-être que, dans la classification de la bibliothèque des Pères, le droit canon et le droit civil sont rangés sous la même lettre.

Dans la même optique, la classification actuelle obéit d'abord à un souci pratique.

Annie Béthery écrit ainsi : "Le livre est en effet un objet que l'on peut définir d'après ses caractéristiques matérielles, format, illustration, mode d'impression, reliure. Mais c'est le support matériel d'un texte, c'est-à-dire d'une information, d'un message, d'une pensée. Si, pour des raisons de conservation, on privilégie l'aspect "objet" du livre, on choisit le classement par formats et ordre d'entrée. Mais si le souci de communication l'emporte, priorité est donnée au contenu intellectuel du livre : le classement

systématique est donc retenu."¹⁸ Dans le cas de la bibliothèque du Saulchoir, les deux formes de classement ont été combinées. Le fonds est ainsi divisé en seize disciplines, fondamentales dans la pratique quotidienne des lecteurs, frères ou laïcs. C'est pourquoi on trouve une discipline "Frères Prêcheurs", alors que les Frères Mineurs et les Jésuites sont des sous-classes de la discipline "Institutions Ecclésiastiques". C'est donc d'abord un souci pratique, d'efficacité qui a guidé le choix progressif et attentif au réel des grandes disciplines. Chaque discipline est divisée en sous-parties, auxquelles correspond un indice. Mais les numéros composant les indices ont été attribués arbitrairement et selon les besoins, lorsque la nécessité d'introduire une nouvelle sous-partie s'est imposée au bibliothécaire. Ces sous-parties sont issues de l'expérience quotidienne des bibliothécaires successifs depuis 1865 : plusieurs numéros (264, 279...) ne sont d'ailleurs pas utilisés, permettant ainsi d'introduire de nouvelles divisions, si le besoin s'en fait sentir.

Ainsi, ces sous-parties et indices proviennent de considérations de fonctionnement ; ils sont nés de la pratique et de l'usage. Les indices renvoient à des divisions matérielles : "textes et versions", "collections" ou historiques simples: "XVe", "XXe"... Les divisions de la discipline "Théologie" suivent cependant les divisions de la *Somme Théologique* de saint Thomas : il s'agit donc d'une division d'abord intellectuelle. Mais, du fait de la primauté de saint Thomas chez les Dominicains, ne peut-on pas affirmer qu'il s'agit d'une division intellectuelle tellement prégnante, dans l'esprit de ceux qui l'utilisent, qu'elle en devient matérielle ?

Une fois l'indice choisi, les ouvrages sont alors classés par taille et par ordre d'entrée. Les lettres correspondent ainsi à des tailles de cette façon :

- * la lettre A correspond aux in-folio, c'est-à-dire aux livres dont la hauteur dépasse 33 centimètres,
- * la lettre B correspond aux in-quarto ou aux livres dont la hauteur est comprise entre 27 et 33 centimètres,
- * la lettre C correspond aux in-octavo ou aux livres dont la hauteur est comprise entre 21,5 et 27 centimètres,
- * la lettre D correspond aux in-12 ou aux livres de 17 à 21,5 centimètres,
- * la lettre E enfin correspond aux in-16, c'est-à-dire aux ouvrages dont la hauteur est inférieure à 17 centimètres.

A titre d'exemple, la cote 453 D 42 (*Le frère aux vaches* du Père Serge Bonnet) correspond au quarante-deuxième ouvrage de format D de l'indice 453, c'est-à-dire l'indice "Frères Prêcheurs : XXe siècle, études". De même, la cote 392 C 1 correspond à la collection *Unam Sanctam*. Il y a donc dans ce cas présence d'un sous-numéro (392 C 1/1 jusqu'à, pour l'instant, 392 C 1/77).

Cette classification s'efforce d'être à la fois matérielle et objective.

DEUXIEME PARTIE: Elaboration d'une méthode pour l'intégration du fonds au Catalogue collectif de France.

Introduction.

Dans cette deuxième partie, on tentera, à partir de l'exemple de la bibliothèque du Saulchoir, de proposer ou plutôt d'esquisser une méthode pour l'intégration du catalogue d'un fonds dans le Catalogue collectif de France.

Il s'agit donc, à présent, de se limiter au fonds de sciences religieuses, puisque la bibliothèque est pressentie pour être pôle associé dans ce domaine. Il apparaît donc opportun d'évaluer le fonds pour en dégager les points forts, en faisant jouer des analyses extérieures (comparaison avec d'autres catalogues...) et intérieures à la bibliothèque (structure du fonds...) ; des analyses davantage propres à la discipline, - quels aspects de la discipline sont plus particulièrement explorés ? - d'autres plus techniques, par rapport aux notions de catalogage et de constitution des fonds (étudier le fonds comme un ensemble d'objets numérables, quantifiables).

La démarche est donc empirique : c'est face au fonds de sciences religieuses de la bibliothèque du Saulchoir, qu'on dégagera une méthode applicable - souhaitons-le - à d'autres fonds.

A. DES ANALYSES INTERIEURES A LA BIBLIOTHEQUE : DES ANALYSES BIBLIOMETRIQUES.

Nous avons insisté en première partie sur la primauté des positions intellectuelles de l'Ordre des Frères Prêcheurs dans la constitution du fonds. L'importance des fonds de philosophie, d'histoire, de sciences sociales s'explique donc par la volonté d'utiliser tous les outils de la pensée humaine pour la recherche en sciences religieuses. Cependant, dans la perspective d'évaluation du fonds de sciences religieuses, nous nous devons d'étudier aussi matériellement ce fonds.

Face à ce fonds, qui occupe presque entièrement le 2e sous-sol de la bibliothèque (quelques rayonnages sont occupés par les sciences sociales), nous pouvons paraître au départ un peu submergé. Aussi, dans le but de se familiariser avec lui, voire de le maîtriser, de le dompter, nous avons décidé de le mesurer et de le compter, indice par indice et taille par taille, après nous être familiarisé avec les usuels. Nous avons effectué les mesures du fonds pour pouvoir proposer une moyenne de livres par mètre linéaire selon les formats, et donc ne plus avoir à se contenter de la moyenne générale proposée par la BN, à savoir 40 unités au mètre linéaire.

Ce travail a été entamé le 7 juillet 1995 à 10 heures et a été achevé, dans sa partie brute, le 21 juillet à 13 heures. La mise au propre des notes prises dans le magasin a mené jusqu'au 26 juillet. On peut donc dire que compter et mesurer le fonds a - compte-tenu des pauses et interruptions - demandé à une personne seule 80 heures de travail. Notons que le fonds a été compté en entier, c'est-à-dire 87 010 volumes, mais qu'on a aussi effectué un autre comptage pour les ouvrages antérieurs à 1810. Parmi les 87 010 volumes, il y a 9 065 volumes antérieurs à 1810.

Il s'agit donc d'un travail à taille humaine qui permet d'appréhender, d'embrasser un fonds et, par trois semaines de vie immergée parmi les ouvrages, d'en devenir un familier.

a. métrage et comptage des monographies

Analysons donc les résultats : ils permettent de se constituer une idée grossière de la richesse du fonds. Nous avons plusieurs angles d'attaque:

* Le nombre de livres anciens est instructif: un indice qui ne compterait, pour ainsi dire, que des ouvrages anciens - c'est le cas de l'indice 365, "Christianismes non catholiques ; Jansénisme ; ouvrages jansénistes", qui sur les 1638 unités qu'il abrite, en compte 1571 qui sont anciennes - apparaît comme intéressant pour la recherche, et donc pour le CCF.

* Le nombre d'unités par format pour un indice est aussi instructif. Les ouvrages classés en A, voire en B, sont bien souvent des textes de référence : textes sacrés, textes de lois, textes liturgiques... Un indice riche en livres de format A ou B est donc probablement un indice riche en des textes indispensables pour toute recherche. Ainsi, à l'indice 269, "Droit canonique ; textes", on compte vingt ouvrages de format A, dont dix-huit anciens. On peut supposer, sans risque, qu'il s'agit là de premières éditions de recueils de textes de référence.

Les ouvrages classés en C et D sont, le plus souvent, des éditions contemporaines. Aussi, si un indice ne possède presque uniquement que des formats C ou D, c'est qu'il abrite probablement des collections de monographies¹⁹. Ainsi, l'indice 261, "Sciences bibliques ; questions bibliques (Canon, Inspiration, Théologie biblique)", sur 1 659 ouvrages, comprend-il 22 ouvrages de format A, 12 de format B pour 1 063 de format C et 556 de format D. Après vérification, on s'aperçoit que les formats C et D de cette collection sont riches de nombreuses collections de monographies. L'indice 251 est lui aussi éclairant à ce sujet (1 424 C pour 2 021 ouvrages au total).

De même, les volumes de format E, s'ils sont anciens, ont-ils le plus souvent un grand intérêt, en ce que ce genre de format propose généralement des textes plus ou

moins provocateurs, voire des pamphlets. Ainsi, à l'indice 316, "Institutions ecclésiastique; Ordres religieux ; Jésuites.", peut-on trouver au format E ce genre de monographies : à la cote 316 E 70, on découvre une monographie intitulée *L'inutilité des Jésuites démontrée aux évêques* (En France, 1762) ; ou, en 316 E 101, *Problème historique, qui, des Jésuites, ou de Luther et Calvin, ont le plus nuit à l'Eglise Chrétienne.* (A Avignon, 1757).

* On peut finalement ne considérer chaque indice que sous un point de vue quantitatif. Ainsi, on peut isoler les indices comptant le plus d'ouvrages comme ceux en comptant le moins. En effet, un indice comptant de nombreux ouvrages peut signifier un indice privilégié dans la bibliothèque. Un indice ne comptant que peu d'ouvrages peut signifier un indice très spécialisé, donc très intéressant pour la recherche.

On trouve ainsi les fonds les plus importants aux indices 326 (avec 3 376 unités), 380 (avec 2 528 unités), et 405 (avec 2 410 unités). Il s'agit là des indices :

- "Histoire des doctrines chrétiennes ; collections d'ensemble (Etudes, textes)."
- "Théologie ; collections d'ensemble (Etudes, textes)."
- "Spiritualité; XXe siècle."

Ainsi, dans deux des trois cas, l'indice représente une division matérielle : il abrite des collections de monographies. L'importance numérique de ces indices peut laisser entendre qu'il y a là de nombreuses collections complètes: du point de vue de la richesse documentaire de la bibliothèque, ces indices ne peuvent être négligés. De la même façon, on peut estimer qu'on a, à l'indice 405, un fonds important sur la spiritualité au XXe siècle.

Les indices qui abritent les fonds les plus modestes en quantité sont le 349 (15 unités), le 273 (27 unités) et le 448 (61 unités). Il s'agit là des indices :

- "Saint Thomas ; Ecole thomiste ; XIXe siècle."
- "Droit canonique ; 1983 et années suivantes."
- "Frères Prêcheurs; XVIIIe siècle, textes."

On peut supposer que ces indices abritent des documents peu courants, très spécialisés, qui, par là, doivent être pris en compte pour définir la richesse du fonds de notre établissement. Notons d'ailleurs que la grande discipline "Frères Prêcheurs" est divisée en vingt-huit indices matériels (collections ; XVIe siècle, textes ; XVIe siècle, études...) qui comptent de 301 unités pour l'indice 429 à 61 unités pour l'indice 448. Seul l'indice 452 se dégage de ces limites avec 788 unités, ce qui est explicable puisqu'il s'agit de l'indice " XXe siècle, textes.", et que l'Ordre a été très actif durant cette période.

Du point de vue de l'analyse numérique du fonds, nous avons donc trois angles d'attaque : considérer tout simplement les indices les plus, ou les moins, riches en documents ; les indices les plus ou les moins riches dans les différents formats et

finalement en livres anciens. Nous avons, dans ce premier point, dégagé, par cette méthode, quelques indices représentatifs : nous affinerons bien entendu ces résultats dans la troisième partie de cette étude.

Toutefois, cette première méthode d'analyse demande à être secondée par d'autres observations.

b. comptage et analyse des collections de monographies.

Nous avons vu que les deux indices abritant le plus d'unités - les indices 326 et 380 - sont d'abord des divisions matérielles d'une grande discipline, et regroupent les collections de monographies. Ces collections sont très importantes pour la recherche puisqu'elles adoptent généralement une ligne éditoriale cohérente : on sait donc dans quelle direction scientifique s'oriente une monographie publiée dans telle ou telle collection. A la bibliothèque du Saulchoir, un catalogue-papier regroupe spécifiquement les collections - les monographies parues dans ces collections sont évidemment cataloguées à part dans le fichier-auteur et le fichier-matière. Cependant, ce catalogue permet de se représenter les collections conservées à la bibliothèque : aussi, les avons-nous, là encore, comptées. En effet, les collections étant forcément moins nombreuses que les monographies, elles peuvent être plus facilement appréhendées individuellement par une personne humaine, contrairement aux 87010 monographies qui ne peuvent être étudiées que par bloc (ici, les indices).

La bibliothèque conserve ainsi 1 077 collections vivantes ou mortes, dans le domaine des sciences religieuses, dont 685 d'origine étrangère. On peut présenter de la sorte l'origine des collections étrangères: 4/10 d'origine italienne (Italie et Vatican), 3/10 d'origine germanique (Suisse, Allemagne, Autriche), 1/10 d'origine hispanique (Espagne et Amérique hispanophone), 1/10 d'origine anglo-saxonne, 1/10 d'origines diverses (Scandinavie, Pologne, Portugal et Brésil). L'intérêt de ce fonds d'origine étrangère apparaît évident pour la recherche, surtout si l'on souligne le fait que les publications étrangères sont essentielles en sciences religieuses. Outre donc les collections d'origine italienne et germanique, qui constituent l'essentiel des collections étrangères - pour la simple raison que la recherche en sciences religieuses est vive dans ces aires linguistiques - la bibliothèque possède des collections de monographies d'origine scandinave, comme les *Acta seminari neotestamentici Upsaliensis*, ou polonaise, telle *Towarzystwo naukowa katolickiego uniwersytetu lubelskiego* ou les *Acta Tomiciana*. On peut raisonnablement supposer que ces collections ne sont présentes que dans de rares bibliothèques. Aussi, peut-on déjà avancer comme critère de sélection des collections de monographies leur origine linguistique ou géographique - puisque, par exemple, les

collections finlandaises ne sont pas en finnois, mais en allemand ou en anglais - exotique. Or, la bibliothèque du Saulchoir est riche de ces collections.

D'autre part, la présence de collections mortes est aussi un critère de choix, de même que la présence de collections complètes. Le fichier des collections de monographies est un outil précieux pour ces analyses. Toutefois, le fichier des collections n'indique pas si la collection est morte. On devra donc vérifier dans les magasins, pour les collections les plus anciennes (on pourra fixer arbitrairement une limite de travail à 1920) si elles sont encore vivantes. Ainsi, la collection *Alttestamentliche Abhandlungen* (Munster, 1910) s'arrête, d'après l'état de la collection en magasin, en 1937 après la publication de treize monographies. En revanche, la *Henry Bradshaw Society* (ISSN 0144-0241 et cote Saulchoir 274 C 84 et sqq) fondée en 1891, en est à sa 102e parution en 1982. Il est difficile d'affirmer que ce soit là une collection morte, d'autant plus qu'elle est considérée comme vivante par l'édition de 1991 du *Catalogue collectif des périodiques en sciences religieuses*²⁰. La bibliothèque possède toutefois la collection entière de 1891 à 1982 sauf le premier numéro. De même, la collection *Zeitschrift fur die alttestamentliche Wissenschaft* se présente en magasin sous 136 numéros, parus de 1898 à 1974. Là encore, on peut s'interroger pour savoir si la collection est morte, ou si elle a changé de nom après 1974.

Nous avons donc plusieurs moyens d'étudier les collections, de façon à déterminer celles qui ont un intérêt pour le CCF :

- * leur origine géographique, ou linguistique,
- * leur âge,
- * leur réunion au complet à la bibliothèque.

c. analyse de la participation de la bibliothèque à des catalogues collectifs.

Nous avons proposé d'analyser le fonds de la bibliothèque du Saulchoir à partir des indices et des collections de monographies, c'est-à-dire par grands ensembles. Toutefois, des approches un peu plus détournées sont aussi possibles et utiles.

La bibliothèque du Saulchoir participe ainsi au CCNPS et au CCO, Catalogue collectif des ouvrages du CNRS. Ce catalogue est divisé en sept bases (voir annexe III) traitant des sciences de l'homme et de la société. La bibliothèque du Saulchoir participe à la base "Premier Millénaire Chrétien" (PMC). Cette base compte actuellement 70 000 notices : la bibliothèque en a versé environ six mille. La bibliothécaire qui s'occupe de ce travail verse aussi dans la base, mais sans les verser au réseau, les ouvrages qu'elle est amenée à cataloguer. Ce travail se présente donc comme

un embryon d'informatisation du fonds, même si les moyens mis à la disposition de la bibliothèque - des moyens micro-informatiques - par le CNRS sont insuffisants pour envisager l'informatisation totale, sinon du fonds de sciences religieuses, du moins du fonds en entier (estimé à 280 000 volumes).

Cette participation est cependant très importante pour notre établissement. En effet, en dehors de l'intérêt de prestige, ce catalogue, très spécialisé - même si des définitions plus précises sur ce que peut être le premier millénaire chrétien seraient parfois bienvenues - est appelé à devenir l'un des noyaux du CCF. On peut ainsi lire dans le rapport du Conseil supérieur des bibliothèques de 1994 : "On a vu se joindre au projet [du CCF] le catalogue collectif des ouvrages (CCO), regroupant un certain nombre de bibliothèques spécialisées du CNRS en sciences humaines. Un groupe d'experts a recommandé en effet que *les fonds "Recherche" du CNRS et, en particulier, ceux du CCO, soient présents au niveau du noyau dur du Catalogue collectif de France. Ils approuvent la préparation d'une convention préalable portant sur la mise en place de cette participation.* Ils recommandent aussi que *le signalement de localisation des fonds du CCO soit basé sur l'utilisation du répertoire national des bibliothèques et centres de documentation (RNBCD), actuellement en cours de constitution. Il paraît utile d'étendre le recensement à l'ensemble des fonds du CNRS-sciences de l'homme et de la société.*"²¹ On peut donc, d'ores et déjà, considérer que toute la base participant au réseau PMC serait bienvenue dans le CCF.

Le CCO apparaît comme une bonne préfiguration de ce que pourrait être le futur CCF : il amène les bibliothèques à travailler en commun, et surtout, à partager les mêmes normes et formats pour le catalogage - bien souvent complexe pour des matières très spécialisées. La participation de la bibliothèque à l'inventaire des éditions parisiennes du XVI^e siècle est aussi, en ce qui concerne les livres anciens, une bonne préfiguration de l'activité que pourrait demander le CCF. Le projet de catalogue collectif des Bibles - auquel la bibliothèque du Saulchoir ne participe pas pour l'instant, - demande aussi à être creusé : le travail de Bettye Thomas Chambers²² se présente toutefois comme un catalogue collectif, qui localise mais aussi identifie les documents ; cependant, il ne traite que des bibles françaises et uniquement aux XVe, XVIe, XVIIe siècles. Enfin, il les localise dans le monde entier, et pas uniquement en France.

Ces différents catalogues collectifs peuvent donc être appelés à former la structure du CCF : les informations contenues dans ces catalogues seraient ainsi forcément retenues dans le CCF.

La participation de la bibliothèque au CCN-PS et au CCOE, catalogue collectif des ouvrages étrangers, est moins intéressante pour notre projet. Le CCOE était un catalogue manuel, situé à la BN, alimenté par des fiches envoyées par les

bibliothèques participantes : il avait pour but de recenser et de localiser les ouvrages étrangers, pour faciliter la recherche. Il a été laissé à l'abandon depuis peu : le Pancatalogue, catalogue collectif des bibliothèques universitaires, serait son successeur, même si le réseau du Pancatalogue ne recouvre pas tout à fait le réseau du CCOE. La bibliothèque a participé au CCOE de 1952 à 1993 (Nous présentons en annexe IV les chiffres des envois de fiches au CCOE). Elle a envoyé au catalogue de 160 fiches en 1973 à 1 427 fiches en 1964, et en envoyait encore 1 120 en 1991, pour toutes les disciplines couvertes par le fonds, et pas seulement les sciences religieuses. Ces résultats ne peuvent nous donner des indications vraiment précises pour notre travail, mais peuvent nous donner une idée de la richesse du fonds en monographies étrangères, surtout si on croise ces données avec l'analyse des collections.

D'autre part, la bibliothèque participe au CCN-PS. Les publications recensées sont aussi bien des périodiques que des collections de monographies. Grâce donc au CCN-PS, il est ainsi possible de localiser une collection sans évidemment pouvoir identifier les monographies qui la composent. Il apparaît néanmoins évident que le CCF se doit de permettre de localiser comme d'identifier les monographies, y compris celles appartenant à une collection. De ce point de vue, la constitution du CCF soulève plus de difficultés matérielles et techniques que celle du CCN-PS. Toutefois, l'existence effective et quotidiennement efficace, à une large échelle puisque 2 763 établissements participent à cette entreprise du CCN-PS au 19 juin 1991, montre ainsi qu'un catalogue collectif de dimension nationale est possible. La participation de la bibliothèque du Saulchoir, aussi bien au CCN-PS qu'au CCO et qu'au CCOE, nous montre aussi qu'elle a les moyens de participer à un projet de l'envergure du CCF.

d. analyse de la classification et des usuels.

Nous avons déjà brièvement présenté la classification du Saulchoir, ainsi que les usuels.

Toutefois, il nous semble opportun d'insister sur cette classification, qui permet d'appréhender le fonds par grosses unités de monographies - et non pas volumes par volumes, ce qui serait l'idéal mais n'est guère praticable - comme nous pouvons le faire avec les collections de monographies. Dans cette partie cependant, nous voudrions essayer de présenter particulièrement ce qui apparaît comme vraiment propre au Saulchoir au travers de la classification d'une part, et des usuels, d'autre part.

En effet les usuels, qui sont en libre accès donnent au lecteur, qu'il en soit conscient ou pas, une première impression de la bibliothèque et de son fonds. Ainsi, par exemple, rencontrer dans les usuels des instruments permettant de mener des recherches généalogiques pourrait amener le chercheur professionnel à une impression mitigée, -

alors que le bibliothécaire se doit pourtant de contenter tous ses lecteurs potentiels, - même si, pour un établissement comme la bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, la présence d'outils de recherche généalogique est indispensable pour tout travail historique, puisque les protestants ont longtemps été privés d'état-civil. Le responsable de la mise en place des usuels est d'ailleurs certainement conscient de cet état de fait et ne mettra en usuel que ce qui lui semblera refléter la réalité de sa bibliothèque, sa tradition, ou ce qu'il voudrait qu'elle fût. La classification, à moins qu'elle soit purement matérielle (ce qui serait aussi toutefois significatif) reflète de même une certaine vision - réelle ou phantasmée, mais toujours lourde de sens - du fonds.

On peut donc par ces deux entrées affiner notre perception du fonds.

Ainsi, ce qui concerne l'Ordre, mais aussi saint Thomas, est très finement divisé. Quinze indices recouvrent saint Thomas pour vingt-huit sur les Frères Prêcheurs, mais aussi huit sur la Prédication. Or, ces trois grandes disciplines de la classification du Saulchoir, disciplines particulièrement dominicaines, ne sont pas, de toute évidence des disciplines explorées aussi profondément dans toutes les bibliothèques, même spécialisées en sciences religieuses. On peut ainsi en déduire que la constitution des fonds a fait l'objet de soins spécifiques, puisque les lecteurs, frères ou laïcs, viennent spontanément chez les Dominicains pour consulter ce type de fonds. De grandes disciplines de la classification du Saulchoir, comme le droit canonique ou la liturgie, ne comptent l'un et l'autre que cinq indices. Il n'est pourtant pas possible d'affirmer que la liturgie aurait moins d'importance en sciences religieuses que la prédication, mais la prédication est la priorité de l'Ordre de saint Dominique. En termes numériques simples pourtant, la discipline "Liturgie" compte 4 018 unités documentaires, soit une moyenne de 803 unités par indice, alors que la discipline "Prédication" n'en compte que 1 897, soit une moyenne de 236 unités par indice. On voit ainsi que la "Liturgie" est indexée de façon bien plus grossière que la "Prédication", ce qui montre, d'une part où se situe la spécialité de ceux qui ont indexé, et d'autre part quels services ils entendent rendre aux lecteurs: leur fournir des instruments précis de travail, d'abord en prédication plutôt qu'en liturgie. La bibliothèque se veut complète et pointue en "Prédication" alors qu'elle se veut juste utile en "Liturgie".

En troisième partie, nous analyserons plus précisément par cette méthode, y compris en calculant des moyennes de livres par indices, les grandes disciplines et les indices.

C'est finalement par l'analyse des usuels que nous allons conclure ce développement consacrée aux analyses bibliométriques à l'intérieur de l'établissement. Nous présentons la classification des usuels en annexe V.

Nous avons déjà insisté en première partie sur le nombre d'outils bibliographiques disponibles en accès libre à la bibliothèque. Nous pouvons remarquer dans cette classification l'importance de l'histoire. Effectivement, de nombreux outils bibliographiques en histoire sont disponibles, comme par exemple le *Medioevo Latino*, *Bolletino bibliografico della cultura europea dal secolo VI al XIII*, la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, ou le *Lexicon des Mittelalters*. Ce nombre important d'instruments de recherche historique s'explique fort bien par les postulats de l'"Ecole du Saulchoir", que nous avons déjà présentés.

La bibliothèque propose aussi évidemment de nombreux usuels en sciences religieuses. Les sections "Bible" et "Patristique" sont divisées chacune en deux parties : "Textes (et collections de textes)" et "Instruments de travail". En ce qui concerne les textes, quinze éditions de la Bible, en langues mortes mais aussi dans les langues les plus courantes, et deux des textes Apocryphes sont accessibles ; de même, il est possible de consulter les collections *Corpus Christianorum, series Latina* (157 monographies) et *Corpus Christianorum, series Graeca* (30 monographies) ainsi que les oeuvres complètes de saint Augustin (en deux éditions différentes), saint Jérôme et saint Jean Chrysostome. La plupart des textes canoniques sont donc disponibles, d'autant plus que les Patrologies latines et grecques de Migne, ainsi que la collection *Les Sources chrétiennes* sont aussi en libre accès.

D'autre part, la présence d'instruments de travail variés montre bien que la bibliothèque reste fidèle à la tradition dominicaine de lecture scientifique des textes sacrés, du "Correctoire de Saint-Jacques" et de la première concordance verbale de la Bible²³ à l'Ecole Biblique et Archéologique de Jérusalem. A côté des éditions de la Bible sont donc disponibles plusieurs concordances, des synopses et des dictionnaires, tel le *Harper's Bible Dictionary* ou le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux (1912). Le libre accès au catalogue imprimé de l'Ecole Biblique et Archéologique de Jérusalem et à une collection complète de la *Revue Biblique*, mais aussi à de nombreuses bibliographies bibliques, montre le souci des bibliothécaires de rester au fait de la recherche biblique, tout au moins dans la perspective de la tradition dominicaine.

Bien entendu, la section "Théologie" est très complète dans sa partie "Théologie médiévale", avec, à côté de nombreux manuels et dictionnaires de théologie, plusieurs éditions des oeuvres complètes de saint Thomas, dont la dernière en cours de publication, et aussi plusieurs index. Une édition des oeuvres complètes de saint Bernard est aussi disponible. En ce qui concerne la section "Histoire du Christianisme", la partie "Ordre des Prêcheurs" propose un fonds très important. Les constitutions de l'Ordre sont donc consultables ainsi que, entre autres, l'*Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs* du Père Mortier. La *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*,

généralement appelé "le Sommervogel", ouvrage historique et bibliographique en onze volumes édités de 1890 à 1932, est aussi consultable dans cette section.

Une collection complète de la revue du Saulchoir, la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, est consultable en libre accès.

Il apparaît finalement possible d'affirmer que les problématiques proposées par le Saulchoir - analyses critiques et historiques, y compris des textes sacrés - sont visibles dans la collection d'usuels proposée par la bibliothèque. La salle des usuels reflète bien ainsi cette déclaration du Père Congar : "Tout est absolument historique, y compris la personne de Jésus Christ"²⁴.

B. DES ANALYSES EXTERIEURES A LA BIBLIOTHEQUE

Nous avons essayé de souligner les points forts du fonds de la bibliothèque par des analyses de son contenu, sous plusieurs formes. Pourtant, dans le cadre de la constitution du CCF, la bibliothèque devra coopérer avec d'autres établissements. Certaines bibliothèques religieuses sont évidemment plus riches que le Saulchoir dans nombre de disciplines. La bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français est ainsi clairement plus performante sur la Réforme. Il importe donc, à présent, de comparer le fonds à d'autres fonds, pour en retirer les lignes de force. Plusieurs angles de comparaison sont possibles.

a. des analyses bibliographiques.

Nous avons déjà beaucoup insisté sur l'importance des indices et des collections pour appréhender les ouvrages par bloc.

Nous proposons à présent de comparer le fonds de sciences religieuses de la bibliothèque du Saulchoir à d'autres fonds, à partir des collections comme angle de comparaison, afin de déterminer un nouveau critère pour sélectionner des indices à conserver dans le CCF.

Exposons notre démarche :

* On sélectionne au hasard dans le catalogue-papier des collections la moitié des titres, soit aux environs de cinq cents. Cette sélection aléatoire permet de diminuer le travail de moitié tout en donnant une bonne approximation de l'ensemble.

* On consulte le CCNPS, - sous sa forme CD-ROM (Myriade), pour éviter toute dépense inutile du fait que nous n'avons pas besoin d'une version absolument tenue à jour.

Certes, le CCNPS n'est pas d'abord un catalogue collectif de collections de monographies, mais plutôt de périodiques. Toutefois, c'est un catalogue de publications

en série : des collections y sont effectivement répertoriées. On peut avancer que sur les cinq cents titres de collections que nous avons sélectionnés, 25 % sont entrés dans le catalogue. Un quart de la moitié des titres signifie que seul un huitième des collections conservées au Saulchoir ont pu être soumises à cette recherche sur Myriade. Cependant, la plupart des indices de la classification sont ainsi balayés.

* Aussi, dans un deuxième temps on considère que, si une collection est répertoriée dans au moins trois établissements (hors Saulchoir), il n'est pas nécessaire que cette collection soit incorporée par le Saulchoir au futur CCF. D'autre part, on propose comme hypothèse de travail, que l'ensemble des monographies cotées au même indice que la collection ne doivent pas non plus être nécessairement incorporées au CCF. En effet, on suppose qu'un établissement qui signalerait une collection donnée traitant d'un sujet précis possède aussi de nombreuses monographies, - les plus essentielles en tout cas - sur ce sujet. Il n'est donc pas nécessaire de multiplier la même offre dans le CCF.

D'autre part, on fixe la limite inférieure à trois établissements : en effet, si trois établissements ont signalé des collections au CCNPS, cela signifie probablement qu'il y a bien d'autres établissements qui ne l'ont pas fait. Ainsi, le Saulchoir n'a pas rentré toutes ses collections dans le CCNPS ; ce qui n'est pas anormal puisque le CCNPS est d'abord perçu par les professionnels comme un catalogue collectif de périodiques.

En revanche, s'il n'y a qu'un ou deux établissements qui ont signalé la collection, on peut estimer que la bibliothèque du Saulchoir se doit de rendre compte qu'elle possède cette collection. On propose, là aussi, que l'établissement intègre au CCF les monographies enregistrées sous le même indice que la collection. Notons aussi que lorsqu'une collection n'est signalée qu'une ou deux fois, c'est qu'elle est le plus souvent conservée à la BNF ou à la BNUS. Etant donné les missions de ces deux établissements, en particulier de la BNUS qui est CADIST en sciences religieuses, on peut estimer qu'on a là un point d'étiage et donc que ces collections, ainsi que les sujets traités, sont rares.

Proposons quelques exemples :

La collection *Beiheft zur Zeitschrift fur die Alttestamentliche Wissenschaft*, qui est conservée sous l'indice 255, est signalée par cinq établissements ; de même, la collection *Neue Zeitschrift fur Missionwissenschaft*, conservée sous l'indice 293, est signalée par onze établissements. On considérera donc que l'ensemble des ouvrages cotés en 255 ou 293 ne doivent pas être nécessairement incorporés au CCF : on estime ainsi, au vu des collections, que si la bibliothèque du Saulchoir n'est pas, pour ainsi dire, en position de monopole dans un domaine, c'est qu'il existe des établissements plus performants dans ces disciplines et donc plus utiles pour le CCF. Toutefois, il semble

nécessaire de confronter cette conclusion à d'autres analyses. En revanche, les collections *Alpha Omega* (indice 326), conservée uniquement à la BNF, ou *Padeborner Theological Studien* (indice 380), signalée uniquement par la BNUS, autorisent à porter un regard plus attentif à l'ensemble des fonds cotés en 326 ou 380. Il importe néanmoins aussi de croiser ces résultats avec d'autres observations

En ce qui concerne les Bibles, nous avons déjà signalé le travail de Bettye Thomas Chambers. Nous proposons de rentrer dans le catalogue toutes les bibles signalées dans cette bibliographie. En effet, ce travail est reconnu : on peut dire qu'une évaluation du fonds des bibles a déjà été fait. Toutefois, il n'est traité que des bibles du XVe, XVIe, et XVIIe siècles. Elle signale ainsi neuf bibles pour ces trois siècles. On s'aperçoit donc que le Saulchoir n'est pas une bibliothèque très riche en bibles.

Pour l'évaluation du fonds de bibles contemporaines, il est nécessaire de faire appel à d'autres données, comme le comptage des ouvrages anciens, qui, par élimination, permet de cerner le fonds de bibles contemporaines.

b. des comparaisons avec d'autres établissements.

Pour affiner ces recherches bibliographiques, il semble, à présent, bienvenu de comparer les fonds avec ceux d'autres établissements similaires. L'objectif n'est pas ici de comparer la bibliothèque spécifiquement avec tel ou tel autre établissement, mais d'affiner les recherches menées avec Myriade : la comparaison n'est pas un but en soi, mais un moyen pour arriver à une connaissance plus approfondie de notre fonds.

Plusieurs modes de comparaison s'offrent à nous.

* Pour les bibles des XV, XVI et XVIIe siècles - nous l'avons déjà noté - le travail de Bettye Chambers peut tenir lieu d'embryon de catalogue collectif : la plupart des bibliothèques françaises et étrangères susceptibles d'abriter de tels fonds ont été visitées ; les comparaisons ont donc déjà été faites. La bibliothèque du Saulchoir apparaît ainsi comme n'ayant pas un fonds de bibles très important en comparaison d'autres établissements. Dans l'optique du CCF, cette observation est intéressante : il ne serait peut-être pas nécessaire d'incorporer au CCF l'ensemble des notices cotées sous les indices "Bibles".

* Nous pouvons, d'autre part, consulter directement les catalogues d'autres établissements. Évidemment, il n'est pas possible de comparer notice par notice et de vérifier si les 87 010 volumes sont présents ou pas à Sainte-Geneviève ou aux Fontaines. Toutefois, il est possible de poursuivre la recherche menée avec Myriade en consultant uniquement dans d'autres établissements le catalogue des collections de monographies. A la bibliothèque des Fontaines, il existe, comme au Saulchoir, un catalogue manuel

spécifique des collections. A la bibliothèque Sainte-Genève, la recherche est plus difficile. Toutefois, dans le catalogue informatisé qui couvre le fonds depuis 1970, une interrogation sur les collections est prévue : pour les collections vivantes ou récentes, le catalogue informatisé est donc suffisant. Pour les autres collections, on peut rechercher dans la catalogue manuel les notices d'une ou deux monographies représentatives. Le résultat ne sera certes pas extrêmement précis mais permettra d'arriver à des approximations suffisantes pour notre objectif.

* On pourrait aussi choisir au Saulchoir une matière qui nous semblerait particulièrement significative - choisir en fait un indice en entier dans le catalogue topographique - et rechercher pour chaque notice si elle se trouve dans le catalogue d'une autre bibliothèque. Il s'agit d'un travail lourd. Il faut tout d'abord photocopier une partie du catalogue, ce qui est peu pratique et risqué, et vérifier ensuite chaque notice une par une dans le catalogue d'un autre établissement, qui ne pratique évidemment pas la même classification. Il importe donc de choisir quelques indices significatifs pour éviter d'arriver à des conclusions inexploitable.

Pour simplifier le travail, nous proposons de comparer une infime partie du fonds du Saulchoir avec le catalogue de la bibliothèque de l'Ecole Biblique et Archéologique de Jérusalem. En effet, ce catalogue étant imprimé, il n'est pas nécessaire de photocopier le catalogue manuel du Saulchoir : une consultation sur place est ainsi possible. Dans le but d'affiner notre perception du fonds, ce catalogue peut être un outil intéressant : le catalogue imprimé de la bibliothèque de l'Ecole Biblique offre en effet la recension d'un fonds de sciences religieuses particulièrement riche dans les disciplines bibliques. On peut donc, de la sorte, affiner les conclusions que nous avons tirées de la consultation de Chambers pour les textes, en ce qui concerne les études et commentaires. Ainsi, nous avons choisi l'indice 256 (Sciences bibliques ; monographies, Nouveau Testament ; Evangiles) ; nous avons ainsi pu constater que la très grande majorité des textes conservés au Saulchoir - au moins 90 % - sont présents à Jérusalem (parfois dans des éditions différentes cependant), mais que, pour chaque auteur, la bibliothèque de l'Ecole Biblique propose au moins trois fois plus de références que le Saulchoir. Il semble donc finalement licite d'affirmer que le Saulchoir ne peut rivaliser avec un établissement spécialisé dans les sciences bibliques : or, ce type d'établissements, susceptible de rentrer dans le CCF, existe à Paris.

En ce qui concerne les Frères Prêcheurs, puisque l'Ecole Biblique est aussi un établissement dominicain, nous avons choisi l'indice 436 "Frères Prêcheurs ; Liturgie". Dans cette discipline, la bibliothèque du Saulchoir est incomparablement plus riche que la bibliothèque de l'Ecole Biblique, qui ne possède que quelques rares textes de liturgie dominicaine. Nous présenterons des conclusions plus poussées en troisième partie :

toutefois, il semble que la bibliothèque du Saulchoir se poserait comme l'établissement de référence pour l'Ordre de saint Dominique.

Nous pouvons aussi opérer des comparaisons par l'intermédiaire du catalogue imprimé de la Bibliothèque Nationale. Ainsi, les oeuvres du Père Jacques-Marie Vosté, bibliste dominicain qui a écrit de 1920 à 1950, sont recensées dans le tome 215, édité en 1972. Toute l'oeuvre du Père Vosté présente à la BN devrait donc apparaître, sauf acquisitions postérieures, dans ce tome. On compte ainsi huit notices à Vosté dans le catalogue de la BN, trente-sept au Saulchoir et soixante-trois à Jérusalem. Cette simple observation nous montre à quel point la constitution de pôles associés en sciences religieuses est indispensable, tout en soulignant le fait que la bibliothèque du Saulchoir n'est pas la plus pointue en sciences bibliques.

* Nous pouvons finalement nous appuyer sur le *Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises* de Maud Espérou. En effet, pour chaque établissement, sont présentées succinctement la nature des fonds, ainsi que la présence éventuelle de fonds particuliers. Nous joignons en annexe VI la liste des bibliothèques de sciences religieuses avec leur spécialité.

Nous avançons ici comme hypothèse de travail qu'il n'est pas nécessaire que soient incorporées au CCF les notices des ouvrages d'une matière pour laquelle existe une bibliothèque particulièrement spécialisée. Ainsi, la Bibliothèque asiatique des Missions étrangères (28, rue de Babylone Paris VII) est spécialisée en missiologie. Dans la classification du Saulchoir, la missiologie est cotée sous l'indice 293. Nous proposons donc de ne pas intégrer au CCF les notices cotées en 293. Nous développerons ce point dans la partie suivante: il est bien évident que des exceptions à cette règle sont indispensables, pour qu'elle soit efficace.

c. comparaison de la classification avec d'autres classifications.

Nous appréhendons donc le fonds principalement à partir des collections et des indices. Or, la classification est en elle-même instructive, en ce qu'elle est le reflet, l'idée du fonds. Ce point a déjà été développé. Analysons la à présent en la comparant à d'autres classifications, selon la même démarche que précédemment.

* Comparons d'abord notre classification à la classe deux de Dewey, puisqu'il s'agit de la classification qui tend à être la plus répandue dans nos bibliothèques.

La classification de Dewey (XIXe édition), a pour but d'offrir un classement possible à l'ensemble du savoir humain. En ce qui concerne les sciences religieuses, la volonté est la même. Toutefois, la classification de Dewey est principalement axée sur l'aire chrétienne. Dans ce cadre, elle couvre assez largement l'ensemble des disciplines

religieuses : ainsi, la rubrique "Bible" (220 à 229) permet de classer de façon très précise les textes de la Bible. La classification de l'exégèse est plus délicate : faut-il classer en 220.6 ("Bible ; Interprétation et critique, Exégèse) ou 220.7 (Bible ; Commentaires) ? Dans la classification du Saulchoir, le classement est plus simple, puisqu'il divise l'Ancien et le Nouveau Testament chacun en trois parties : il est alors possible de classer les études selon les textes qu'elles analysent (indices 253 à 258). Les textes de la Bible sont, quant à eux, simplement classés en "Sciences bibliques ; textes et versions". La classification de Dewey a, dans sa volonté de décrire le réel, des soucis plus intellectuels que la classification du Saulchoir, plus matérielle.

En ce qui concerne les Frères Prêcheurs et la Prédication, la classification de Dewey est largement insuffisante, puisqu'elle propose uniquement l'indice 251 pour la Prédication contre huit indices au Saulchoir. Pour les Frères Prêcheurs eux-mêmes, la classification de Dewey n'est pas assez, ou trop pour la pratique, rigoureuse ; elle propose ainsi trois indices :

- 255.04 pour "Congrégations et ordres religieux ; Prêcheurs"
- 255.06 pour "Congrégations et ordres religieux ; Mendiants"
- 255.2 pour "Congrégations et ordres religieux ; Dominicains".

Certes, ces trois notions ne recouvrent pas à chaque fois la même réalité : mais un tel choix apparaît comme excessif, si on se place à partir d'une bibliothèque comme le Saulchoir. Toutefois, un établissement comme la Bibliothèque des Pères du Saint-Sacrement, axé sur la liturgie, a adopté la classification de Dewey, en l'adaptant cependant quelque peu, ce qui montre qu'une telle classification est praticable, y compris pour des établissements très spécialisés.

Là encore, le face-à-face de Dewey et de la classification du Saulchoir montre une indéniable primauté de la bibliothèque dans les disciplines dominicaines.

* Comparons à présent la classification à celles de deux bibliothèques religieuses : la bibliothèque des Capucins et la bibliothèque des Jésuites à Chantilly.

- La bibliothèque des Capucins n'est pas ouverte au public comme la bibliothèque du Saulchoir : il est possible d'y accéder en prenant rendez-vous auprès du Frère bibliothécaire. Le bibliothécaire qui n'a donc pas à communiquer rapidement les ouvrages n'est ainsi pas dans l'obligation de se préoccuper de l'élaboration d'une classification très usuelle. A l'origine, un classement semblable à celui du Saulchoir (quelques grandes matières, avec des divisions) était utilisé. Les livres étaient ensuite classés par format et par travées. La cote est donc composée de la sorte : un premier numéro qui renvoie à la division de la grande matière (par exemple, Franciscanisme ; Législation franciscaine), une lettre pour le format, une autre lettre pour la travée (la rangée d'étagère) où est rangé l'ouvrage. Aussi, plusieurs livres peuvent avoir la même cote, ils ne sont pas

individualisés. Le Père bibliothécaire a désormais, pour des raisons matérielles, décidé d'abandonner le classement par matière et de ranger les ouvrages d'après leur ordre d'arrivée à la bibliothèque et les places disponibles en rayon.

Toutefois, le classement par matières subsiste pour la plus grande partie du fonds : nous proposons ainsi, à titre d'exemple en annexe VII, la liste des divisions de la matière "Franciscanisme", matière centrale qui compte vingt-trois divisions. On peut, en analysant cette classification, avancer qu'on y rencontre un souci de cohérence moindre qu'au Saulchoir. Cette classification reflète surtout le soin de ses concepteurs à la rendre matériellement apte à classer pratiquement le fonds ; alors qu'au Saulchoir, malgré des préoccupations d'ordre pratique, une volonté de rendre compte des problématiques dominicaines a de toute évidence présidé aussi à la conception de la classification, avec une hiérarchie dans la structure des indices. En effet, à la bibliothèque des Capucins, les divisions sont purement pratiques. La Mariologie franciscaine côtoie, sous la rubrique "Franciscanisme", les missions, la bio-hagiographie des Franciscains, ou une division intitulée "In-folio Franciscains". Il s'est agi de classer les ouvrages d'après l'importance numérique du sujet traité sans vouloir présenter une vision des sciences religieuses, qu'on peut constater au Saulchoir avec la Mariologie (y compris élaborée par des Dominicains²⁵), elle-même subdivisée en deux parties (Doctrines et Culte), classée dans la grande discipline "Théologie" et la rubrique "*Tertia Pars*", qui reprend une distinction thomiste. Il n'y a pas dans cette classification franciscaine une volonté de dégager un point de vue sur les sciences religieuses : il est vrai que Franciscains et Dominicains n'ont pas la même vocation et qu'une bibliothèque n'est pas essentielle chez les Frères Mineurs, au contraire des Prêcheurs.

La comparaison des deux classifications, au-delà du fait essentiel qu'elle permet de souligner la spécificité du point de vue dominicain et confirme plusieurs analyses proposées dans cette étude, nous apprend aussi que la bibliothèque du Saulchoir ne peut évidemment rivaliser avec la maison de la rue Boissonade en ce qui concerne le Franciscanisme, mais qu'elle est bien plus performante en ce qui concerne les autres disciplines. Notons par ailleurs que le Père Régis, bibliothécaire, a élaboré un catalogue informatisé, de 20 000 notices, du fonds franciscain.

- La classification de la bibliothèque des Jésuites à Chantilly - désormais ouverte au public - est tout à fait différente. Lors du déménagement de deux bibliothèques jésuites (Enghien et Jersey) à Chantilly en 1952, près de la maison d'études de la Province de France, les Pères ont élaboré une classification qui permet de classer précisément le fonds tel qu'il était constitué à ce moment précis. Aussi y-a-t-il des cotes fermées puisqu'il s'agit pour les concepteurs de classer un fonds fini, à l'usage principal, donc limité, des professeurs. Aussi, comme on peut le constater en annexe VIII, avec

l'exemple de l'histoire de la Papauté, s'il n'est prévu qu'une seule cote (177.12) pour les biographies des papes de saint Pie I (pape de 140 à 155) à saint Fabien (pape de 236 à 250), c'est que, dans les faits, la bibliothèque ne possède qu'un seul ouvrage sur ce sujet au moment précis de la conception de la classification. Les concepteurs ne pensent pas alors utile de prévoir une possibilité de rajouter d'autre titre sous cette indice. La classification se présente ainsi plus comme une indexation que comme une classification : l'objet du travail de classement effectué par les Pères Jésuites était en effet de permettre aux professeurs de pouvoir, sans consulter le catalogue, en cheminant dans les magasins, accéder à un document touchant au plus près de leur recherche. Chaque matière (Bible, philosophie, littérature...) est située à un étage précis de la bibliothèque et les divisions extrêmement fines sont affichées en début de rayonnage. Trouver des ouvrages sur le pape Zosime (cotes 177.41 à 177.49, soit neuf ouvrages en tout) est assez aisé sans passer par le catalogue. La classification se présente ainsi sous la forme de 400 pages semblables à celle présentée en annexe : il s'agit presque d'un thésaurus (qu'il serait peut-être bienvenu d'exploiter pour compléter RAMEAU dans le domaine des sciences religieuses).

Nous présentons aussi en annexe la classification, sous une forme moins développée que dans l'exemple précédent, de la Prédication et des ouvrages traitant des Frères Prêcheurs. On s'aperçoit que pour ces deux matières, la classification est presque plus développée qu'au Saulchoir alors qu'il ne s'agit certes pas là de disciplines d'abord jésuites.

Aussi, dans un contexte d'ouverture au public limitée, les Jésuites et les Franciscains ont élaboré deux classifications fort différentes : si la classification de Chantilly est épistémologiquement admirable, celle des Franciscains, assurément imparfaite est d'utilisation plus aisée, malgré la non-individualisation des ouvrages. La classification du Saulchoir se situe ainsi à la croisée de ces deux extrêmes, en ce qu'elle sait être pratiquement utilisable, sans pour autant renoncer à toute ambition scientifique. L'extrême précision de la classification de Chantilly ne permet pas de tirer des conclusions sur les lignes de force du fonds : on ne peut dégager de domaines phares comme au Saulchoir. Il apparaît cependant que le fonds de Chantilly est structurellement voisin de celui du Saulchoir : il couvre l'ensemble des sciences religieuses. La classification, où peuvent se rencontrer des matières comme "Spiritualité Ignacienne", nous montre cependant qu'il s'agit d'une grande bibliothèque sur tout ce qui touche la Compagnie, et qu'il est peut-être inutile d'incorporer au CCF les notices des ouvrages cotés sous 316 au Saulchoir.

* Nous pouvons finalement comparer notre classification au plan de classement du *Bulletin Signalétique* 527, *Histoire et Sciences des Religions* du CNRS.

En effet, même s'il ne s'agit pas là de la classification d'une bibliothèque, il s'agit néanmoins de classer de l'information (articles de périodiques) de manière à la rendre accessible. Le plan de classement du CNRS tente ainsi d'offrir une structure pour classer l'ensemble des sciences religieuses : il offre des rubriques très complètes pour les religions de l'Antiquité et le Judaïsme, un peu moins précises pour les religions d'Amérique, d'Arctique et d'Océanie, les religions d'Asie et les religions d'Afrique, et tout à fait insuffisantes pour l'Islam. Ce classement couvre donc plus ou moins complètement le champ des sciences religieuses, à la différence de Dewey, qui se cantonne de fait aux confessions chrétiennes. Certes, dans notre étude, nous ne prenons pas en compte les éventuels fonds se rapportant aux religions non chrétiennes au Saulchoir, fonds en réalité au service de la recherche sur des questions chrétiennes ; toutefois, en ce qui concerne le plan de classement du CNRS, l'attention portée aux religions non chrétiennes montre bien que la problématique n'est pas la même au Saulchoir et au CNRS. De fait, l'angle de présentation des articles est d'abord et avant tout historique (Christianisme antique, Eglise médiévale, Temps modernes, Epoque contemporaine) alors que la classification du Saulchoir mêle des considérations historiques, matérielles et intellectuelles. Ainsi, il n'est pas prévu de classement pour la théologie médiévale au CNRS, ce qui fait qu'un article qui traiterait de saint Thomas en tant que théologien serait classé d'après un critère historique (Moyen-âge, XIII^e siècle), comme cette article intitulé "La communication de la nature divine en Dieu selon Thomas d'Aquin"²⁶. Toutefois, le plan de classement du CNRS permet, pour les courants contemporains, comme la théologie de la libération, un classement plus aisé qu'au Saulchoir ou qu'à Chantilly.

La comparaison de la classification de la bibliothèque du Saulchoir avec d'autres classifications montre bien l'existence d'un point de vue propre à l'établissement dans la constitution du fonds : on peut aussi noter que la bibliothèque ne peut rivaliser avec d'autres établissements dans des domaines très pointus (Franciscanisme, jésuitica ...) et que les courants les plus novateurs de la pensée religieuse sont difficilement assimilables par la classification : est-ce à dire qu'ils ne sont pas stucturellement assimilables par le fonds lui-même ?

d. étude des sujets traités dans les revues du Saulchoir.

Nous nous proposons à présent de conclure cet essai d'élaboration d'une méthode d'évaluation d'un fonds en vue d'une intégration à un catalogue collectif par une brève étude des sujets traités dans les revues du Saulchoir, c'est-à-dire bien entendu la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, revue prestigieuse fondée en 1907, mais aussi la *Revue thomiste*, éditée par la Province de France de 1893 à 1918, puis par la Province de Toulouse. Nous ne prendrons pas en compte le *Bulletin Thomiste*, édité par

la Province de France de 1924 à 1965, puis repris par la Province de Naples sous le nom de *Rassegna di letteratura tomistica*, car il s'agit en fait d'un bulletin de recension bibliographique, ni les périodiques plus propres à la vie dominicaine, voire conventuelle, comme *Ut sint Unum*.

La bibliothèque du Saulchoir est une bibliothèque de recherche, inséparable d'un centre d'études. Le centre lié à la bibliothèque reçoit ou achète pour la rédaction de sa revue des ouvrages qu'il sera amené à confier ensuite à la bibliothèque mais sollicite aussi le bibliothécaire pour des acquisitions. Le bibliothécaire lui-même peut effectuer spontanément des acquisitions qu'il saura correspondre à la ligne de réflexion de la revue : il y a résonnance entre un centre d'études et sa bibliothèque. Le fonds influence la direction des recherches, tandis que les recherches influent sur la composition du fonds.

Notre but est simplement de comprendre comment se compose le fonds de la bibliothèque du Saulchoir : nous ne nous attacherons aussi qu'aux premières livraisons de la *Revue thomiste* (1893, 1894, 1895) - puisque sa création a représenté une vraie révolution dans le domaine des sciences religieuses, et comme un manifeste pour ses initiateurs - et aux dernières de la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, qu'on peut supposer refléter les directions actuelles de la recherche dominicaine.

Les premières livraisons de la *Revue thomiste*, dans l'esprit de l'encyclique *Aeterni Patris*, traitent donc certes du thomisme pour un tiers des articles, mais aussi de sciences et de sujets apparemment moins savants. Des bulletins paraissent régulièrement : bulletin d'histoire, bulletin archéologique - parallèlement à la fondation de l'Ecole Biblique - mais aussi bulletin physico-chimique, bulletin de sciences sociales, ainsi que des rubriques régulières comme "la vie scientifique" ou des notes comme par exemple celle sur l'objet et les divisions de la logique. Il s'agit là des fondations du fonds de sciences du Saulchoir, très riche en oeuvres du début du siècle (indices 46 à 66). D'autre part, il est habituel de pouvoir lire dans la *Revue thomiste* un article sur l'hypnotisme, sur la justice criminelle et la peine de mort ou sur le socialisme : sujets d'actualité. La *Revue thomiste* se veut une revue scientifique, centrée sur le thomisme, mais ouverte aux sciences dures et humaines ainsi qu'à l'actualité. Le fonds du Saulchoir reflète bien cet état d'esprit.

La *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, quant à elle, propose deux sortes de textes : d'une part les articles, d'autre part les bulletins, notes de lecture approfondies, écrits régulièrement par un même collaborateur qui explore les problématiques d'une discipline au travers des dernières parutions. Les bulletins les plus suivis sont :

- le bulletin de liturgie,
- le bulletin de théologie littéraire, où le Père Jossua analyse les oeuvres à partir de

cette interrogation : "Quelle puissance créatrice de langage religieux manifeste la littérature, et ce, de façon théologique, c'est-à-dire réflexive et critique ?"²⁷,

- le bulletin d'islamologie et d'études arabes,
- le bulletin d'histoire des doctrines médiévales,
- le bulletin de philosophie des sciences,
- le bulletin de patrologie.

On peut raisonnablement penser que les ouvrages présentés dans ces bulletins vont grossir le fonds de la bibliothèque, soit que l'auteur du bulletin ait reçu l'ouvrage en don puis offert à la bibliothèque, soit qu'il ait demandé au bibliothécaire de l'acheter, soit que le bibliothécaire ait fait de lui-même l'achat à la suite de la lecture de la revue. Ainsi, quelques titres extraits au hasard dans les bulletins ont été retrouvés dans le catalogue de la bibliothèque: des oeuvres d'auteurs aussi différents que la bibliste J. D. Mac Auliffe, le poète catalan S. Espriu ou l'écrivain P.A Jourdan.

Cette brève analyse des revues permet ainsi surtout de confirmer les analyse faites précédemment, mais aussi de porter l'accent sur les disciplines, et donc les indices correspondants, que privilégient ces publications.

e. conclusion.

La méthode proposée est dégagée *a posteriori* de l'observation du fonds du Saulchoir. Les exemples en sont issus, les propositions naissent de l'observation d'une situation bien précise : un contexte historique, une tradition intellectuelle, un fonds cohérent.

Soulignons donc pour conclure cette partie qu'il s'agit d'une méthode empirique qui se voudrait au plus comme une structure, un cadre pour l'évaluation d'un fonds.

TROISIEME PARTIE : application de la méthode proposée au fonds de sciences religieuses de la bibliothèque du Saulchoir.

Introduction

Il s'agit ici de tirer les conclusions du travail, d'appliquer la méthode dégagée, -de mesurer sa pertinence, - pour la bibliothèque du Saulchoir et l'intégration de son catalogue de sciences religieuses au Catalogue collectif national. Il convient donc de poursuivre le travail mené en deuxième partie, mais de façon plus approfondie et moins théorique en ce qui concerne précisément le fonds de sciences religieuses du Saulchoir.

Nous suivrons le plan proposé en deuxième partie et choisirons comme unité de travail les indices de la classification. A chaque indice sera appliqué un coefficient selon que les ouvrages qu'il abrite apparaissent intéressants (+) ou pas (-) le CCF. Les coefficients pourront évidemment s'annuler, selon l'angle d'observation.

Rappelons finalement que nous ne prenons en compte que le domaine chrétien dans les sciences religieuses. Les fonds traitant d'autres religions, des religions de l'Antiquité à l'Islam et au Judaïsme (indices 68 à 72 et 78 à 91) ne sont pas traités : on estime en effet que d'autres établissements qui se consacrent spécifiquement à la constitution de ces fonds sont plus performants que la bibliothèque du Saulchoir, pour le CCF.

Reprenons donc le plan de la deuxième partie.

1. DES ANALYSES INTERIEURES A LA BIBLIOTHEQUE : DES ANALYSES BIBLIOMETRIQUES.

1. métrage et comptage des monographies.

Présentons tout d'abord les résultats précis de ce travail :

FORMAT	métrage/cm.	nbre de vol.	dont avant 1810	vol./m.
A	11 690	2 078	1 452	17,77
B	22 024	6 674	492	30,33
C	95 333	37 717	1 522	39,56
D	72 224	34 088	3 051	47,2
E	14 108	6 433	2 487	45,59
TOTAL	215 156	87 010	9 065	

soit pour le total du fonds de sciences religieuses, une moyenne au mètre linéaire de 40,44 vol./m.

Le premier critère que nous avons dégagé est le nombre de livres anciens cotés sous un indice. Les indices qui comptent le plus de livres anciens sont :

le 445 : 149 unités	le 340 : 131 unités
le 443 : 92 unités	le 331 : 171 unités
le 415 : 177 unités	le 328 : 125 unités
le 414 : 139 unités	le 316 : 166 unités
le 403 : 262 unités	le 295 : 180 unités
le 402 : 388 unités	le 293 : 110 unités
le 365 : 1571 unités	le 281 : 363 unités
le 352 : 578 unités	le 274 : 158 unités
le 351 : 320 unités	le 270 : 284 unités
le 348 : 324 unités	le 267 : 114 unités
le 347 : 222 unités	le 251 : 255 unités
le 346 : 99 unités	le 250 : 103 unités

Certains indices ne comptent aucun livre ancien : on peut avancer comme hypothèse qu'il s'agit, dans ce cas, de fonds très récents. Les indices suivants sont concernés :

le 490 ; le 453 ; le 452 ; le 451 ; le 449 ; le 412 ; le 409 ; le 408 ; le 405 ; le 399 ; le 393 ; le 391 ; le 390 ; le 389 ; le 386 ; le 385 ; le 384 ; le 383 ; le 382 ; le 381 ; le 380 ; le 368 ; le 354 ; le 349 ; le 345 ; le 344 ; le 335 ; le 330 ; le 327 ; le 319 ; le 318 ; le 302 ; le 301 ; le 292 ; le 291 ; le 280 ; le 278 et le 273.

Nous avons aussi dégagé comme critère le nombre d'ouvrages d'un même format cotés sous un indice identique.

Les indices comptant le plus d'ouvrages de format A sont :

le 465 : 44 unités	le 295 : 90 unités
le 380 : 53 unités	le 282 : 62 unités
le 351 : 81 unités	le 281 : 126 unités
le 347 : 65 unités	le 274 : 58 unités
le 340 : 66 unités	le 270 : 180 unités
le 339 : 85 unités	le 267 : 116 unités
le 336 : 68 unités	le 266 : 42 unités
le 331 : 53 unités	le 251 : 90 unités
le 328 : 76 unités	le 250 : 78 unités
le 326 : 37 unités	

Les indices comptant le plus d'ouvrages de format B sont :

le 331 : 88 unités	le 267 : 177 unités
le 330 : 230 unités	le 266 : 218 unités
le 328 : 86 unités	le 259 : 99 unités
le 327 : 232 unités	le 251 : 102 unités
le 326 : 326 unités	le 250 : 152 unités
le 315 : 64 unités	le 429 : 77 unités
le 312 : 159 unités	le 412 : 80 unités
le 291 : 94 unités	le 407 : 71 unités
le 287 : 61 unités	le 380 : 86 unités
le 286 : 124 unités	le 361 : 79 unités
le 282 : 179 unités	le 359 : 169 unités
le 281 : 219 unités	le 351 : 101 unités
le 277 : 133 unités	le 347 : 94 unités
le 274 : 114 unités	le 339 : 86 unités
le 272 : 65 unités	le 337 : 148 unités
le 270 : 62 unités	le 336 : 159 unités
le 269 : 86 unités	le 335 : 87 unités

Les indices comptant le plus d'ouvrages de format C sont :

le 393 : 475 unités	le 312 : 581 unités
le 392 : 454 unités	le 293 : 614 unités
le 387 : 315 unités	le 291 : 588 unités
le 383 : 325 unités	le 290 : 259 unités
le 381 : 455 unités	le 287 : 502 unités
le 380 : 1089 unités	le 286 : 442 unités
le 365 : 321 unités	le 284 : 385 unités
le 364 : 817 unités	le 281 : 867 unités
le 363 : 449 unités	le 280 : 427 unités
le 359 : 460 unités	le 277 : 399 unités
le 358 : 323 unités	le 274 : 630 unités
le 353 : 510 unités	le 272 : 343 unités
le 344 : 309 unités	le 267 : 312 unités
le 336 : 509 unités	le 262 : 321 unités
le 335 : 692 unités	le 261 : 1063 unités

le 332 : 497 unités	le 257 : 361 unités
le 330 : 389 unités	le 256 : 580 unités
le 329 : 351 unités	le 255 : 580 unités
le 327 : 671 unités	le 252 : 346 unités
le 326 : 2430 unités	le 251 : 1424 unités
le 325 : 508 unités	le 250 : 301 unités
le 316 : 393 unités	

Les indices comptant le plus d'ouvrages de format D sont :

le 490 : 630 unités	le 352 : 562 unités
le 452 : 480 unités	le 326 : 433 unités
le 417 : 342 unités	le 316 : 305 unités
le 408 : 514 unités	le 302 : 603 unités
le 407 : 630 unités	le 301 : 581 unités
le 405 : 1781 ¹ unités	le 293 : 483 unités
le 404 : 570 unités	le 291 : 258 unités
le 402 : 501 unités	le 281 : 550 unités
le 397 : 857 unités	le 277 : 307 unités
le 393 : 841 unités	le 275 : 667 unités
le 392 : 464 unités	le 267 : 276 unités
le 391 : 364 unités	le 266 : 257 unités
le 388 : 363 unités	le 261 : 556 unités
le 380 : 1280 unités	le 257 : 340 unités
le 365 : 562 unités	le 256 : 512 unités
le 364 : 694 unités	le 252 : 315 unités
le 363 : 354 unités	le 251 : 390 unités
le 358 : 419 unités	le 250 : 321 unités
le 353 : 438 unités	

Les indices comptant le plus d'ouvrages de format E sont :

le 460 : 101 unités	le 352 : 154 unités
le 452 : 109 unités	le 351 : 100 unités
le 407 : 112 unités	le 340 : 217 unités
le 405 : 449 unités	le 326 : 153 unités
le 404 : 330 unités	le 316 : 119 unités

le 403 : 114 unités	le 275 : 389 unités
le 402 : 296 unités	le 274 : 297 unités
le 388 : 109 unités	le 250 : 110 unités
le 365 : 739 unités	

Finalement, nous pouvons prendre en compte les indices les plus et les moins riches en documents.

Les indices comptant le plus de documents sont :

le 250 : 962 unités	le 336 : 960 unités
le 251 : 2021 unités	le 353 : 991 unités
le 256 : 1151 unités	le 364 : 1563 unités
le 261 : 1659 unités	le 365 : 1638 unités
le 267 : 924 unités	le 380 : 2528 unités
le 274 : 1276 unités	le 392 : 986 unités
le 275 : 1215 unités	le 396 : 1364 unités
le 281 : 1796 unités	le 397 : 1136 unités
le 291 : 948 unités	le 402 : 1139 unités
le 293 : 1175 unités	le 404 : 1036 unités
le 312 : 1093 unités	le 405 : 2410 unités
le 326 : 3376 unités	le 407 : 1084 unités

Les indices comptant le moins de documents sont :

le 273 : 27 unités	le 430 : 151 unités
le 319 : 73 unités	le 435 : 114 unités
le 343 : 90 unités	le 437 : 114 unités
le 349 : 15 unités	le 446 : 114 unités
le 385 : 92 unités	le 447 : 102 unités
le 410 : 104 unités	le 448 : 61 unités
le 413 : 62 unités	

Par cette méthode, dix indices sont cités cinq fois ou plus, sept quatre fois, dix-neuf trois fois, vingt-cinq deux fois, cinquante-deux une fois. Si on exclue comme non représentatifs ceux qui n'apparaissent qu'une ou deux fois, il reste encore trente-neuf indices dégagés, c'est-à-dire :

le 250 ; le 251 ; le 252 ; le 256 ; le 261 ; le 266 ; le 267 ; le 270 ; le 274 ; le

275 ; le 277 ; le 281 ; le 291 ; le 293 ; le 312 ; le 316 ; le 326 ; le 327 ; le 328 ; le 330 ; le 331 ; le 335 ; le 336 ; le 340 ; le 347 ; le 351 ; le 352 ; le 353 ; le 364 ; le 365 ; le 380 ; le 392 ; le 393 ; le 402 ; le 404 ; le 405 ; le 407 ; le 412 ; le 452

2. comptage et analyse des collections de monographies.

Nous avons proposé en deuxième partie trois critères pour déterminer les collections, et par extension les indices correspondants, à rentrer dans le CCF. Etant donné le nombre important de collections de monographies conservées au Saulchoir, nous nous contenterons d'abord du premier critère, l'origine géographique ou linguistique étrangères des collections.

On consulte donc le catalogue manuel des collections à la recherche de celles répondant à ce critère. On relève l'indice sous lequel elles sont cotées. Les résultats sont les suivants, si on considère uniquement les indices où sont cotées plus de trois collections :

- quatre collections : 330 ; 329 ; 282 ; 429 ; 409 ; 407
- cinq collections : 359 ; 360 ; 383 ; 262 ; 272 ; 275 ; 287 ; 336
- six collections : 281 ; 284 ; 342 ; 399
- sept collections : 364
- huit collections : 312 ; 293 ; 387
- quinze collections : 274 ; 280
- seize collections : 358
- dix-huit collections : 261
- vingt-cinq collections : 335
- cinquante-deux collections : 251
- cinquante-trois collections : 380
- soixante et une collections : 326

Trente indices sont ainsi mis en évidence.

3. analyse de la participation de la bibliothèque à des catalogues collectifs.

On peut déjà estimer que l'existence du travail de Chambers permet d'attribuer un coefficient négatif à l'indice 250, même si le fonds coté sous cet indice est loin de n'abriter que des ouvrages des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Mais, pour nous, ce coefficient négatif n'est qu'une indication de travail qu'on pourra pondérer avec d'autres coefficients.

Les notices rentrées au CCO/CNRS sont appelées à participer au CCF. Les indices concernés sont :

le 280 ; le 281 ; le 282 ; le 283 ; le 284 ; le 285 ; le 296 ; le 325 ; le 326 ; le 327 ; le 328 ; le 329 ; le 330 ; le 331 et le 332.

Une conversion rétrospective a été entamée : il reste encore 65 % des notices à traiter. Ces indices participent ainsi virtuellement au CCF. On pourra poursuivre nos analyses sur ces indices : toutefois en ce qui les concerne, le choix de leur intégration a déjà été fait.

4. analyse de la classification et des usuels.

* Les disciplines pour lesquelles la classification a été conçue avec le plus de soin, qui reflète l'intérêt des concepteurs dominicains pour certains domaines, sont :

- L'Histoire des doctrines chrétiennes, matière à laquelle ont été attribués les indices suivants :

le 325 ; le 326 ; le 327 ; le 328 ; le 329 ; le 330 ; le 331 ; le 332 ; le 335 ; le 336 ; le 337

- Saint Thomas :

le 339 ; le 340 ; le 341 ; le 342 ; le 343 ; le 344 ; le 345 ; le 346 ; le 347 ; le 348 ; le 349 ; le 350 ; le 351 ; le 352 ; le 353

- la théologie : indices 380 à 393

- la prédication : indices 410 à 417

- les Frères Prêcheurs : indices 429 à 453, et 460, 465, 470

On met ainsi en évidence de façon positive soixante-seize indices

En revanche, les disciplines suivantes sont traitées rapidement :

- le droit canonique : indices 269 à 273

- la liturgie : indices 274 à 278

- les institutions ecclésiastiques : indices 310 à 320

- les christianismes non catholiques : indices 354, 355, 356 et 358 à 368

On met ainsi en évidence de façon négative trente-cinq indices.

* Les usuels montrent que l'accent est mis sur l'étude des textes sacrés, la patrologie et la théologie médiévale. Les indices correspondant à ces disciplines, privilégiées dans l'"Ecole du Saulchoir" sont

d'une part, les indices 253 à 258 et 259 à 262

et les indices 325 à 332 et 335 à 337

d'autre part, les indices 339 à 345

soit vingt-huit indices auxquels nous attribuerons le signe plus.

2. DES ANALYSES EXTERIEURES A LA BIBLIOTHEQUE

1. des analyses bibliographiques.

Nous appliquons donc ici ce que nous avons proposé en deuxième partie. Après une recherche sur MYRIADE, nous attribuerons un coefficient négatif aux indices qui abritent des collections qui apparaissent trois fois ou plus dans le CCN-PS ; et un coefficient positif dans le cas contraire :

- Les indices 255 (1-), 275 (1-), 280 (1-), 284 (1-), 295 (1-) n'ont que des coefficients négatifs.
- Les indices 258 (1+), 262 (2+), 272 (1+), 316 (1+), 329 (1+), 342 (1+), 350 (1+), 354 (1+), 358 (2+), 359 (2+), 360 (1+), 364 (1+), 407 (3+) n'ont que des coefficients positifs.
- les indices 261 (six contre cinq) et 312 (trois contre deux) sont les seuls à compter plus de moins que de plus.
- Les indices 251 (sept contre cinq), 274 (deux contre un), 280 (cinq contre un), 326 (quatorze contre neuf), 380 (douze contre sept) comptent plus de plus que de moins.

On peut donc dégager de façon positive les indices suivants :

le 251 ; le 258 ; le 262 ; le 272 ; le 274 ; le 280 ; le 316 ; le 326 ; le 329 ; le 342 ; le 350 ; le 354 ; le 358 ; le 359 ; le 360 ; le 364 ; le 380 et le 407.

On peut donc dégager de façon négative les indices suivants :

Le 255 ; le 261 ; le 275 ; le 284 ; le 295 et le 312.

En ce qui concerne les textes de la Bible, c'est-à-dire l'indice 250, nous proposons de renoncer aux éditions contemporaines pour le CCF, et de ne rentrer que les huit titres répertoriés par Chambers, dont les cotes sont : Rés.XVI A I BIB 7 ; Rés.XVI III BIB 4 ; XVI IV BIB 2 ; Rés.XVI C III BIB 3 et 250.A.52, 250.A.62, Rés.Mod. C.31 et 365.E.715 (1 et 2).

Il y aura certes une perte, mais il importe de faire des choix en vue du CCF.

2. des comparaisons avec d'autres établissements.

* des sondages dans d'autres établissements : nous avons choisi trois auteurs dominicains pour faire des sondages dans le catalogue (manuel jusqu'en 1970 et informatisé pour les années suivantes) de la bibliothèque Sainte Geneviève, et dans les catalogues imprimés, ou sur CD-ROM de l'Ecole Biblique (1975) et de la Bibliothèque Nationale.

Nous avons déjà présenté partiellement les résultats pour le Père Vosté :

- BSG : 0 notice
- BN : 8 notices (catalogue imprimé 1960-1969 et CD-ROM BNF)
- BPI : 0 notice
- Jérusalem : 63 notices
- British Library : 6 notices
- Saulchoir : 37 notices

Pour le Père Chenu :

- BSG : 55 notices
- BN : 61 notices (catalogue imprimé 1960-1969 et CD-ROM BNF)
- BPI : 13 notices
- Jérusalem : 15 notices
- British Library : 17 notices
- Saulchoir : 201 notices (soit 5,3 cm du catalogue)

Pour le Père Congar :

- BSG : 117 notices
- BN : 35 notices (catalogue imprimé 1960-1969)
- BPI : 40 notices
- Jérusalem : 63 notices
- British Library : 58 notices
- Saulchoir : 450 notices (soit 11,8 cm du catalogue).

De ces trois exemples, nous pouvons tirer comme conclusions que la bibliothèque du Saulchoir est sans doute l'un des seuls établissements à conserver l'ensemble des oeuvres de grands penseurs dominicains, dont le rayonnement de l'oeuvre dépasse les seuls cadres de l'Ordre. Pour compléter cette observation, nous pouvons mettre en évidence les indices qui abritent les oeuvres du Père Congar.

L' indice 267 compte 17 notices d'ouvrages du Père Congar ; l'indice 325, 13 ; l'indice 326, 14 ; l'indice 358, 33 ; l'indice 380, 41 ; l'indice 381, 23 ; l'indice 392, 103 ; l'indice 393, 51 ; l'indice 408, 10 ; l'indice 452, 17. Quarante-deux autres indices comptent de une à neuf notices d'ouvrages du Père Congar, mais dans un souci de représentativité, nous nous limitons aux indices où ses oeuvres sont le plus nombreuses.

D'autre part, les indices concernant les oeuvres du Père Vosté peuvent être considérés comme des indices peu riches. Il s'agit ainsi des indices :

256 : sept occurrences ; 284 et 261 : quatre occurrences ; 327 et 257 : trois occurrences ; 252 et 430 : deux occurrences ; 438, 328, 342, 250, 272 et 326 : une occurrence. En ne s'en tenant là aussi qu'aux indices les plus riches on peut retenir, pour les doter du signe moins, cinq indices (256, 261, 284, 327 et 257)

* Nous proposons aussi de nous appuyer sur le *Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises* de Maud Espérou, et sur la liste, proposée en annexe VI, que nous en avons retiré. Des bibliothèques plus spécialisées que le Saulchoir existent pour les indices suivants :

le 252 ; le 253 ; le 254 ; le 255 ; le 256 ; le 257 ; le 258 ; le 269 ; le 270 ; le 271 ; le 272 ; le 273 ; le 274 ; le 275 ; le 276 ; le 277 ; le 278 ; le 280 ; le 281 ; le 282 ; le 283 ; le 284 ; le 285 ; le 286 ; le 287 ; le 288 ; le 289 ; le 290 ; le 291 ; le 292 ; le 293 ; le 315 ; le 316 ; le 325 ; le 326 ; le 327 ; le 328 ; le 329 ; le 330 ; le 331 ; le 332 ; le 355 ; le 358 ; le 359 ; le 360 ; le 361 ; le 362 ; le 363 et le 364. Nous dégageons donc là quarante-neuf indices de façon négative.

3. comparaison de la classification avec d'autres classifications.

La comparaison de la classification du Saulchoir avec d'autres classifications, a d'abord permis de confirmer les analyses menées en première partie, à partir des problématiques de l'"Ecole du Saulchoir". Toutefois, certains indices se dégagent de manière positive ou négative.

- La comparaison avec la classification de Dewey permet de souligner l'accent porté sur les sujets traitant de l'Ordre de saint Dominique.

En revanche, la classification de Dewey est de fait plus précise que celle du Saulchoir pour les disciplines bibliques, sans doute parce qu'elle a été conçue dans un contexte américain.

- La comparaison avec la classification de la bibliothèque des Capucins montre que la bibliothèque du Saulchoir ne peut entrer en compétition avec cet établissement sur le Franciscanisme.

- De même, la comparaison avec la classification de la bibliothèque des Fontaines montre que la bibliothèque du Saulchoir ne peut rivaliser sur les disciplines jésuites, que ce soit l'histoire de la Compagnie ou sa spiritualité propre, mais qu'elle est bien sûr première pour l'Ordre et saint Thomas. Cependant, il importe de définir ce qui devra être rentré au CCF. Si on prend comme modèle le CCN-PS, les fonds jésuites et franciscains du Saulchoir - fonds modestes mais intéressants - sont bienvenus, puisqu'il s'agit surtout de localiser les documents. Si, en revanche, on prend comme modèle le CCO/CNRS où il

s'agit, en évitant les doublons, d'identifier les documents, ces deux fonds ne sont pas, sauf exception, le bienvenu. Nous choisissons dans ce travail la position extrême - regard négateur sur les indices 315 et 316 - puisque nous voulons d'abord souligner les points forts du Saulchoir. Toutefois, une réflexion ultérieure sur ces fonds moins achevés devra être menée.

Notons finalement que, si le Saulchoir comme les Fontaines viennent à participer au CCF, des doublons sont inévitables, en théologie par exemple, puisque les deux bibliothèques sont à peu près aussi riches dans cette matière ni exclusivement jésuite, ni exclusivement dominicaine, à moins de désigner un spécialiste chargé de gérer ces questions.

- La comparaison avec la classification du CNRS montre que malgré le penchant historique de l'"Ecole du Saulchoir", celle-ci sait néanmoins rester au plus près d'une approche conceptuelle des sciences religieuses. En effet, parler d'histoire au Saulchoir, c'est parler d'histoire au sens d'"histoire de la philosophie", c'est-à-dire l'étude de la résonnance des concepts entre eux au cours de l'histoire de la pensée. L'analyse succincte de la classification du CNRS confirme donc qu'une vision dominicaine sinon thomiste de saint Thomas et de la théologie se rencontre au Saulchoir et en fait un centre important, quoique partial, pour ces études. Cependant, la classification du CNRS est plus souple pour les courants modernes - très importants comme la théologie de la libération ou le renouveau charismatique - qui sont au Saulchoir, et de même aux Fontaines, classés en "Théologie ; divers" (393). Nous proposons donc de mettre en réserve cet indice fourre-tout, très riche sans doute, mais pas assez précis.

Nous soulignons donc principalement les fonds sur saint Thomas et la théologie, et mettons en réserve les fonds sur les Jésuites, les Franciscains et par extension les autres ordres.

Les indices que nous mettons positivement en évidence sont donc :
pour saint Thomas, les indices de 339 à 347
pour la théologie, les indices de 380 à 392 soit, en tout, 22 indices
et négativement :
le 393 et les indices de 310 à 320, soit, en tout, 11 indices.

4. étude des sujets traités dans les revues du Saulchoir.

Nous avons, en deuxième partie, souligné principalement les bulletins en ce qui concerne la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*. Les indices concernés sont pour la liturgie le 274, 275, 276, 277 et 278 ; pour le bulletin du Père Jossua, les indices de théologie, c'est-à-dire de 380 à 393 ; pour le bulletin de patrologie,

les indices de 325 à 332.

Les autres bulletins (islamologie et études arabes, philosophie des sciences) permettent de dégager d'autres indices qui ne rentrent toutefois pas dans le champ immédiat de notre étude.

L'analyse des sujets traités dans la *Revue thomiste* montrent un grand intérêt pour les sujets touchant à l'étude scientifique des textes sacrés. Les indices concernés vont alors de 253 à 261, en soulignant particulièrement les indices 259, 260 et 261. La *Revue thomiste* traite évidemment aussi de thomisme, c'est-à-dire des indices de 339 à 353.

Nous dégageons donc là de façon positive cinquante et un indices.

3. CONCLUSIONS : LES LIGNES DE FORCE DU SAULCHOIR.

Nous présentons en annexe IX les résultats sous forme de tableau.

Sans tirer de conclusions trop rapides, et dans un simple but de proposer des pistes pour effectuer les choix, nous proposons de rentrer prioritairement au CCF, en plus des indices participant au CCO/CNRS (280, 281, 282, 283, 284, 285, 296, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332), les indices suivants :

252 à 258, 261 à 267, 272, 274, 291, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 351, 352, 353, 358, 364, 365, 380, 381, 383, 387, 388, 392, 393, 405, 407, 412, 429 et 452. Notons de plus que la plupart des indices participant au CCO/CNRS ont été sélectionnés par notre méthode.

Les autres indices, - sur la Bible et les Jésuites par exemple - demandent débat. En revanche, les indices 360, 354, 315 et 269 ne semblent pas être bienvenus au CCF.

Soulignons à nouveau qu'il s'agit d'une analyse mécanique, simple lecture du tableau présenté en annexe.

CONCLUSION

La méthode que nous avons proposée et appliquée peut soulever légitimement des objections. En effet, elle a été conçue de l'observation et de la fréquentation du fonds du Saulchoir. C'est ainsi que par exemple certaines limites numériques qui semblent arbitrairement fixées ont été choisies : à partir de la connaissance qu'on avait pu se constituer du fonds.

Cependant, on peut penser que pour une bibliothèque d'études comparable au Saulchoir, - les Fontaines, mais aussi, entre autres, la bibliothèque de l'INRA²⁸ ou de l'INRP²⁹ - le cheminement conçu dans cette étude pourrait être appliqué. Toutefois, il s'agit aussi d'un travail subjectif et des choix inconscients ont certainement dû être faits.

D'autre part, la notion de pôle associé reste floue. La bibliothèque de l'INRP était ainsi annoncée comme pôle associé. Après vérification, on s'aperçoit que la convention n'a pas encore été signée, et ne le sera sans doute pas. Le projet de CCF semble ainsi se définir véritablement à mesure qu'il se réalise. Aussi, de nombreuses questions restent en suspens. Qu'en est-il de l'informatisation ? De la rétroconversion ? Quel format sera utilisé ? Qu'en est-il de l'organisation du futur réseau ? De plus, la question des crédits reste entière. Le rapport du Conseil supérieur des bibliothèques de 1994 rappelle ainsi qu'être pôle associé - au-delà de l'image positive que peut offrir ce statut - apportera à l'établissement concerné plus de soucis que d'avantages. Le flou reste donc assez grand ; plusieurs options sont encore virtuellement possibles.

Ainsi, Madame Diot, directeur de la bibliothèque des Fontaines, propose de constituer un pôle associé comprenant plusieurs bibliothèques de sciences religieuses (Fontaines, Saulchoir, Institut catholique de Lyon...) qui serait en fait un sous-réseau du réseau CCF. C'est une idée séduisante, en particulier pour des matières comme la théologie pour laquelle ces bibliothèques conservent de nombreux fonds communs. Il faudrait néanmoins organiser une direction à ce réseau, pour les doublons par exemple. Et de plus, la question des crédits publics serait difficile à gérer. A qui seraient-ils attribués ? Cette proposition demanderait cependant à être explorée.

Le projet de CCF apparaît donc comme un projet nécessaire, mais qui reste encore peu précis. On peut simplement souhaiter qu'il se réalise effectivement, pendant virtuel de la BNF.

BIBLIOGRAPHIE

A. Sur l'Ordre et ses enjeux intellectuels :

LACORDAIRE (Le Père Henri-Dominique), op., *Mémoire pour le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs*. Paris, 1839

LEON XIII (pape). "Lettre encyclique sur la philosophie chrétienne", dans *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*. Paris, 1884, t.1, p.42-65.

MANDONNET (Le Père Pierre), op., *Siger de Brabant*. Paris, 1899.

GARDEIL (Le Père Ambroise), op., "Soixante-dix ans d'études et d'exodes", dans *Le P. Lacordaire et la Province dominicaine de France 1839-1909...* Paris, 1910, p. 59-85.

PIE XI (pape). *Encyclique à l'occasion du VI^e Centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin*. Paris, 1923.

PIE XI (pape). "Constitution Apostolique sur les Universités et Facultés d'études ecclésiastiques", dans *Actes de S.S. PIE XI*. Paris, 1936.

CHENU (Le Père Marie-Dominique), op., *Une école de théologie : le Saulchoir*. Kain-lès-Tournai, Etiolles, 1937.

BONNET (Le Père Serge), op., *Le Frère aux vaches*. Forcalquier, 1963.

SAFFREY (Le Père Henri-Dominique), op., "Une association des amis de la Bibliothèque du Saulchoir", dans *Ut sint unum, Bulletin de liaison de la Province de France*, n° 188, 1^{er} février 1964, p. 39-45.

GUIBOUT-GHAGUE (Nicole). *Les manuscrits des Jacobins d'après l'inventaire révolutionnaire dressé pour les dépôts littéraires*. Thèse présentée à l'Ecole Nationale des Chartes, Paris, 1978.

HUMPHREYS (Kenneth William). "Les bibliothèques des ordres mendiants", dans VERNET (André), dir. *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques Médiévales, du VI^e siècle à 1530*. Paris, 1989, p.124-145.

ALBARIC (Le Père Michel), op., "Les bibliothèques dominicaines." dans VARRY (Dominique), dir. *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle. 1789-1914*. Paris, 1991, p.466-471.

B. Sur la bibliothèque

ALBARIC (Le Père Michel), op., "Déménagement de la bibliothèque du Saulchoir", dans *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n° 89, 4e trimestre 1975, p. 223-231.

ID., "La Collection des petites images religieuses de la bibliothèque du Saulchoir", dans ROSENBAUM-DONDAINE (Catherine), dir. *L'Image de piété en France, 1814-1914*. Paris, 1984, p.183-186.

ID., "La bibliothèque du Saulchoir: architectures et aménagements." dans *Mélanges Jean Bleton, Construction et aménagement des bibliothèques*. Paris, 1986, p.105-109.

ID., *La bibliothèque du Saulchoir des Dominicains*. Paris, 1987.

ID., "Au CNRS, le catalogue collectif des ouvrages (CCO).", dans *Bulletin d'informations de l'association des Bibliothécaires Français*, n°154, 1er trimestre 1992, p.27-28.

ALBARIC (Le Père Michel), op., et DUVAL (Le Père André), op., "La Bibliothèque du Saulchoir.", dans BUFFEVENT (Béatrice de). *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques françaises*. Bordeaux, 1989, vol.8, p. 230-237.

KIS (Isabelle). *Estimation du fonds de philosophie de la bibliothèque du Saulchoir*. Mémoire DESS, Grenoble, Villeurbanne, 1990.

et pour les comparaisons

FRANKLIN (Alfred). *Les anciennes bibliothèques de Paris*. Paris, 1867 à 1873, 3 vol.

ECOLE BIBLIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE JERUSALEM. *Catalogue de la bibliothèque*. Boston, 1975.

DUMORTIER (Le Père Jean-Baptiste), s.j., "La bibliothèque des Jésuites de Chantilly." dans *Revue Française d'Histoire du Livre*, n°33, 4e trimestre 1981, p.635-659.

BIBLIOTHEQUE DES FONTAINES. *Catalogue des instruments de travail. Bibliographies, dictionnaires, encyclopédies, manuels*. Chantilly, 1987.

KRUMENACKER (Marie-Lise). *Les relations entre les bibliothèques ecclésiastiques en France des années 1950 à nos jours*. Mémoire DEA, Villeurbanne, 1992.

ESPEROU (Maud). *Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises*. Paris, 1995.

C. sur le Catalogue collectif de France

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. "Le Catalogue collectif de France: entrevue avec Jacques Bourgain." dans *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°163, 2e trimestre 1994, p.158-160.

FRANCE. CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. *Rapport du Président [Michel Melot] pour l'année 1994*. Paris, 1995.

ANNEXE I : la classification des sciences religieuses au Saulchoir

ANNEXE II : les deux classifications de 1790 à Saint-Jacques

ANNEXE III : le CCO : ses bases et son activité.

ANNEXE IV : chiffres des envois de fiches au CCOE.

ANNEXE V : la classification des usuels.

ANNEXE VI : liste des principales bibliothèques de sciences religieuses, avec leur spécialité (d'après le *Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises* de Maud Espérou).

ANNEXE VII: la classification du Franciscanisme à la Bibliothèque Franciscaine Provinciale (Fraternité des Capucins, 26/32 rue Boissonade, 75014 Paris).

ANNEXE VIII : des exemples de la classification de la bibliothèque des Fontaines (BP 219, 60631 Chantilly).

ANNEXE IX : tableau des résultats, par indices.

NOTES

- ¹ CATALOGUE COLLECTIF NATIONAL DES PUBLICATIONS EN SERIE.
- ² ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. "Le Catalogue collectif de France: entrevue avec Jacques Bourgain." dans *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°163, 2e trimestre 1994, p.158-160.
- ³ FRANCE. CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES, *Rapport du Président [Michel Melot] pour l'année 1994*. Paris, 1995, p.86- 89.
- ⁴ CENTRE D'ACQUISITION ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE.
- ⁵ E. LE ROY LADURIE, *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*. Paris, 1975, p.513-514.
- ⁶ M-D. CHENU, *Une Ecole de théologie, le Saulchoir*. Kain-lez-Tournai, 1937, p.13.
- ⁷ HUMBERTUS DE ROMANIS, *Opera de vita regulari*. Rome, 1888, t.1, p.425.
- ⁸ "Statuimus ut quaelibet provincia Fratibus suis ad studium in tribus libris theolgye teneatur providere, videlicet in *Bibliotheca, Hystoriis et Sentenciis*" *Anal.Ord.*, 1897, p.176.
- ⁹ D-A. MORTIER, *Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*. Paris, 1903, t.1, p.557.
- ¹⁰ M-D. CHENU, *op. cit.*, p.29.
- ¹¹ L. JACOB, *Traicté des plus belles bibliothèques publiques et particulières*. Paris, 1644, p.520.
- ¹² N. GUIBOUT-GHAGUE, *Les manuscrits des jacobins d'après l'inventaire révolutionnaire dressé pour les dépôts littéraires*. Thèse présentée à l'Ecole nationale des Chartes, dactylogr. Paris, 1978.
- ¹³ N. GUIBOUT-GHAGUE, *op.cit.*, p.6.
- ¹⁴ Annonce dans *l'Univers* du 11 septembre 1838.
- ¹⁵ LEON XIII (pape). "Lettre encyclique sur la philosophie chrétienne", dans *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*. Paris, 1884, T.1, p.45-47.
- ¹⁶ M-D. CHENU, *op.cit.*, p.50.
- ¹⁷ ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. *Le métier de bibliothécaire*. Paris, 1979, p.255. (LIVRE ANCIEN : Tout ouvrage publié avant 1810, c'est-à-dire antérieur à la création de la Bibliographie de la France en 1811)
- ¹⁸ A. BETHERY, *Abrégé de la classification décimale de Dewey*. Paris, 1982, p.14.
- ¹⁹ Publication en série regroupant des publications ayant chacune son titre particulier et réunies sous un titre d'ensemble. La durée de parution d'une collection et le nombre de volumes ne sont pas déterminées à l'avance; une collection peut être numérotée ou non.(AFNOR, norme Z44-050, p.103).
- ²⁰ FRANCE. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES. CENTRE NATIONAL DU CCN, *Catalogue collectif national des publications en série, sciences religieuses*. Paris, 1991.
- ²¹ FRANCE. CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES, *op.cit.*, p.90.
- ²² B-T. CHAMBERS, *Bibliography of Frenh Bibles, Fifteenth-and-Sixteenth-Century French-Language Editions of the Scriptures*. Genève, 1983.
- ²³ *Bibliography of French Bibles, Seventeenth-Century French-Language Editions of the Scriptures*. Genève, 1994.
- ²⁴ M-Th. COCONNIER, "L'Ecole Pratique d'Etudes Bibliques au couvent des Dominicains de Saint-Etienne à Jérusalem." dans *Revue Thomiste*, n°2, mai 1896, p.176-177.
- ²⁵ Y. CONGAR, *Une vie pour la vérité*. Paris, 1975, p.43.
- ²⁶ La *Vierge Marie et l'Eglise*, par exemple, du Père Sertillanges est coté en 387 D 187 tandis que *Réjois-toi Marie, Introduction à la prière mariale* du Père Albert Enard est coté en 388 D 393, alors que les deux ouvrages auraient fort bien pu être cotés en 452 (Frères Prêcheurs ; XXe siècle, textes).
- ²⁷ G-M. REICHBERG, "The communication of the Divine Nature in God according to Thomas Aquinas." dans *Revue Thomiste*, n°1, janvier-mars 1993, p.50-65.
- ²⁸ P. JACQUEMOT, "Annexe du bulletin de Théologie littéraire." dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, n°2, avril 1990, p.311.
- ²⁹ INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE.
- ³⁰ INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PEDAGOGIQUE.

ANNEXE I

La classification des sciences religieuses au Saulchoir

III - DISCIPLINES RELIGIEUSES ET THÉOLOGIQUES

SCIENCES BIBLIQUES

Textes et versions	250
Collections	251
Manuels et ouvrages généraux	252
Monographies, Ancien Testament :	
Pentateuque	253
Psaumes, Prophètes	254
Historiques et autres	255
Monographies, Nouveau Testament :	
Evangiles	256
Saint Paul	257
Actes et Epîtres apostoliques, Apocalypse	258
Archéologie, Topographie, Chrono. bibl. (Qumrām)	259
Philologie biblique, Concordances	260
Question bibl. (Canon, Inspiration, Théol. bib., etc.)	261
Mélanges	262
Apocryphes (au sens catholique)	263

MAGISTÈRE ECCLÉSIASTIQUE

Ouvrages généraux et manuels	265
Documents du Saint-Siège	266
Conciles	267
Documents épiscopaux, Conciles régionaux, Synodes	268

DROIT CANONIQUE

Textes	269
Commentaires antérieurs à 1917	270
Commentaires postérieurs à 1917	271
Histoire du droit ecclésiastique	272
Droit canonique (1983 et années suivantes)	273

LITURGIE (sauf dominicaine)

Textes et monuments	274
Piété liturgique, livres pour les fidèles, théologie de la liturgie	275
Manuels et ouvrages généraux	276
Monographies	277
Liturgies non latines	278

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

Collections	280
Manuels et ouvrages généraux	281
Archéologie chrétienne	282
Antiquité chrétienne (jusqu'à Nicée)	283
Eglises orientales	284
Du IV ^e au XI ^e siècle	285
De Grégoire VII au XV ^e siècle	286
XVI ^e siècle	287
XVII ^e siècle	288
XVIII ^e siècle	289
XIX ^e siècle	290
XX ^e siècle	291
Répertoires ecclésiastiques	292
Missions (histoire des "Missions Etrangères")	293

HAGIOGRAPHIE ET BIOGRAPHIE CHRETIENNE

Collections. Ouvrages généraux	295
Premiers siècles	296
Moyen Âge	297
XVI ^e siècle	298
XVII ^e siècle	299
XVIII ^e siècle	300
XIX ^e siècle	301
XX ^e siècle	302

INSTITUTIONS ECCLÉSIASTIQUES

Congrégations romaines. Inquisitions	310
Ordres religieux, fondateurs	
Ouvrages généraux, Vie religieuse	311
Monachisme	312
Règles canoniales	313
Mendiants et ordres médiévaux	314
Mineurs, François d'Assise	315
Jésuites	316
Congrégations modernes	
XVI ^e -XVIII ^e siècles	317
XIX ^e siècle	318
XX ^e siècle	319
Confréries, Tiers Ordres (Dominicains exceptés)	320

HISTOIRE DES DOCTRINES CHRÉTIENNES

Manuels et ouvrages généraux	325
Collections d'ensembles (Etudes, textes)	326
Thèses Saulchoir (cotes 326 B 304 et suivantes)	
Patrologie grecque et orientale :	
Textes :	
Collections	327
Editions partielles	328
Etudes	329
Patrologie latine :	
Textes :	
Collections	330
Editions partielles	331
Etudes	332
Doctrines chrétiennes médiévales :	
Ouvrages généraux et collections	335
Du IXe siècle à 1274 (Saint Thomas et thomistes exceptés)	336
De 1274 à la Réforme	337

SAINT THOMAS (philosophie et théologie)

Textes :	
Oeuvres complètes	339
Editions partielles, traductions	
Somme théologique	340
Autres oeuvres	341
Etudes :	
Ouvrages d'ensembles, collections, mélanges	342
Etudes biographiques	343
Etudes philosophiques	344
Etudes théologiques	345
Ecole thomiste : (théologie seulement, pour philosophie cf. 183-4)	
XIVe - XVIe siècles	346
XVIIe siècle	347
XVIIIe siècle	348
XIXe siècle	349
Théologie moderne :	
De la Réforme à 1560	350
1560-XVIIe siècle	351
XVIIIe siècle	352
XIXe siècle	353

CHRISTIANISMES NON CATHOLIQUES

Gnose, mandéisme, manichéisme	354
Eglises orientales	355
Dissidences médiévales (Huss, Wycliff, Cathares, etc.)	356
Symbolique, oecuménisme	358
Réforme :	
Luther et la Réforme allemande	359
Théologie luthérienne	360
Calvin et la Réforme française	361
Théologie calviniste	362
Schisme anglican et théologie anglicane	363
Divers (réformés)	364
Jansénisme :	
Ouvrages jansénistes	365
Etudes sur le jansénisme	366
Divers (Vieux catholiques, Eglise nationale tchèque, etc.)	367
Modernisme	368

THÉOLOGIE

Collections	380
Manuels, ouvrages généraux	381
Prima pars (Dieu, création, etc.)	382
Secunda pars	
Morale, ouvrages généraux	383
Morale, questions particulières	384
Grâce	385
Tertia pars	
Christologie	386
Mariologie	
Doctrine	387
Culte	388
Sacraments (sauf mariage et eucharistie)	389
Eucharistie	390
Mariage	391
Ecclésiologie (théologie et apologétique), Missiologie	392
Divers	393

APOLOGÉTIQUE - THÉOLOGIE FONDAMENTALE

Manuels, ouvrages généraux, science apologétique	396
Questions apologétiques	397

SPIRITUALITÉ

Ouvrages généraux	399
Moyen Âge	400
XVIe siècle	401
XVIIe siècle	402
XVIIIe siècle	403
XIXe siècle	404
XXe siècle	405

PASTORALE

Pédagogie religieuse (catéchisme)	407
Action catholique - oeuvres	408
Action pastorale et psychologie pastorale	409

PRÉDICATION

Art oratoire	410
Histoire de la prédication	411
Morceaux choisis	412
Moyen Âge et XVIe siècle	413
XVIIe siècle	414
XVIIIe siècle	415
XIXe siècle	416
XXe siècle	417

FRÈRES PRÊCHEURS

Collections	429
Ouvrages généraux	430
Législation	431
Provinces	432
Couvents	433
Soeurs (Moniales et Tertiaires régulières)	434
Tiers Ordre séculier et confréries ou sociétés	435
Liturgie	436
Saint Dominique	437
XIIIe siècle	438
XIVe siècle	439
Sainte Catherine de Sienne	440
XVe siècle	441
Savonarole	442
XVIe siècle : textes	443
XVIe siècle : études	444

FRÈRES PRÊCHEURS (suite)

XVIIe siècle : textes	445
XVIIe siècle : études	446
XVIIIe siècle : textes	447
XVIIIe siècle : études	448
Père Lacordaire	449
XIXe siècle : textes	450
XIXe siècle : études	451
XXe siècle : textes	452
XXe siècle : études	453
Rosaire	460
Art Dominicain	465
Service Interprovincial Dominicain de Recherche (S.I.D.R.)	470

SCIENCES SOCIALES (Economie, Sociologie ...)

Voir après la section 143

ANNEXE II

Les deux classifications de 1790 à Saint-Jacques

Voici un tableau de la lère partie de la bibliothèque d'après la description rapide qu'en donne le P. Faitot, aux ff. 14 et 15 de l'inventaire de 1790.

A. Bibles.	166 + 53.
B. Commentateurs de l'Ecriture.	197.
C. Ecrits hétérodoxes.	98.
D. Commentaires sur le Nouveau Testament.	174.
E. Collection des conciles et des Pères.	185.
F. Ouvrages hétérodoxes.	64.
G. Anciennes éditions des Pères de l'Eglise.	215.
H. Théologie scolastique.	227.
I. Théologie.	292.
K. Casuistes et controversistes.	230.
L. Prédicateurs et livres pieux.	97.
M. Prédicateurs et livres pieux.	283.
N. Droit canonique et civil. Livres pieux.	76 + 221.
O. Historiens ecclésiastiques.	233.
P. Histoire monastique.	238.
Q. Chroniqueurs sacrés, bibliographies anciennes.	59.
R. Histoire profane.	222.
S. Histoire profane.	169.
T. Géographie.	64.
V. Philosophes, médecins.	220.
X. Encyclopédies.	186.
Total	3969.

Voici un tableau de la 2e partie de la bibliothèque d'après la description qu'en donne le P. Faitot, 16v°-17v° et 19-21, (les ff. 17v°-19 étant occupés par la description des mss. contenus dans l'armoire cotée Ha).

Aa. Textes sacrés en langue orientale.	55.
Ba. Bibles, commentateurs, dictionnaires.	309.
Ca. Commentateurs, livres liturgiques.	281.
Da. Conciles.	66.
Ea. Pères de l'Eglise et théologiens modernes.	280.
Fa. Pères de l'Eglise.	288.
Ga. Théologiens scolastiques, casuistes, controver-	
sistes.	298.
Ha. Manuscrits. (Cf. infra).	
Ia. Droit.	296.
Ka. Droit, philosophie, physique, histoire naturelle,	
médecine.	408.
La. Mélanges de sciences, grammaire.	412.
Ma. Divers.	206.
Na. Belles-Lettres.	495.
Oa. Histoire ecclésiastique.	351.
Pa. Histoire de France.	288.
Qa. Géographie, cosmographie, topographie, voyages.	342.
Ra. Théâtre.	40.
Sa. Histoires étrangères.	219.
Ta. Histoire et mélange de biographie.	275.
Va. Monnaies, médailles, bas-reliefs, blasons.	86.
Xa. et Ya. Littérature et bibliographie.	290 + 357.

Total.	5642.
--------	-------

ANNEXE III

Le CCO : ses bases et son activité

**Nouvelles notices entrées dans les réseaux CCO
en 1994
TOTAL : 37.741**

Date : 31/01/95

SOC : 3.223

25 : IRESCO 1120
52 : CESDIP 2103

DCP : 1.777

82 : IDC 1777

PRH : 5.199

07 : Meudon 2603
08 : Rennes 237
09 : Toulouse 1000
43 : Michelet 1359

NB. : 09 a envoyé 1.097 notices corrigées
(non DDB ce 30/01/95)

SEM : 4.563

35 : IES 675
37 : BOSEB 3888

PMC : 16.658

12 : BHR 1520
13 : IRHT 3151
14 : Saulchoir 2617
15 : Collège de Fr. 1442
16 : IFEB 1214
17 : IEA 3001
18 : Piganiol 1863
34 : Sources Chrét. 831
42,70,74,75 : Strbg 1019

HIS : 4.370

21 : CDHT 115
24 : IHS 1684
27 : KOYRE 583
28 : SEES 1988

N.B. Le centre 20 (STS) a envoyé 1912 notices
d'économie non comptabilisées ici.

ETH : 1.951

11 : LAS 1609
903 : INALCO 342

PRODUCTION ET MULTILocalISATIONS DANS LES BASES RESEAUX CNRS/CCO

(Janvier 1995)

Réseaux (1)	Nbr. de localisations (2)	Nb. de titres (3)	Nb. de notices reçues R+L (4)	Nb. de doublons (5)
Premier Millénaire Chrétien	67.679	49.904	82.888	6.283
Etudes Sémitiques	28.913	25.081	31.438	3.242
Histoire des Sciences et des Techniques	36.571	33.935	38.382	2.313
Préhistoire	41.593	40.179	41.385	1.358
Droit Comparé	3.401	3.401	3.401	0
Sociologie	3.031	3.031	3.031	0
Ethnologie	30.885	29.994	29.994	1.237
Total : 214 286	Total : 185.525	Total : 229.711		

NOTES :

- 1.- L'analyse des colonnes (1) et (2) permet de noter **28.761** multilocalisations
- 2.- L'information concernant la colonne (4) englobe les notices versées dans les réseaux et celles qui sont dites locales". Il s'agit donc de la saisie globale effectuée dans les différentes bibliothèques.

ANNEXE IV
Chiffre des envois de fiches au
CCOE.

1952: 649
1953: 764
1954: 410
1955: 937
1956: 765
1957: 852
1958:1050
1959: 823
1960: 671
1961: 499
1962: 271
1963:1428
1964:1427
1965-1968:2688
1969: 620
1970: 848
1971: 553
1972: 600
1973: 160
1974:1010
1975: 820
1976: 775
1977: 950
1978: 850
1979: 800
1980: 750
1981: 780
1982: 825
1983: 960
1984: 710
1985: 387
1986: 660
1987: 700
1988:1390
1989:1120
1990: 870
1991:1120
1992: 520
1993: 960

ANNEXE V

La classification des usuels

PLAN DE CLASSEMENT DES USUELS DE LA SALLE DE LECTURE

A BIBLIOGRAPHIES GENERALES

- AA Catalogues d'imprimés de la Bibliothèque Nationale
- AB Bibliographies générales internationales
- AC Bibliographies d'incunables
- AD Bibliographies pour les XVe et XVIe siècles
- AE Bibliographies pour les XVIIe au XXe siècles
- AF Bibliographies françaises courantes et rétrospectives
- AG Bibliographies nationales courantes et rétrospectives
- AH Bibliographies des périodiques
- AI Bibliographies de bibliographies
- AK Annales

B DICTIONNAIRES DE LANGUES ET PHILOLOGIE

(sauf dictionnaires d'Hébreu et de Grec bibliques)

C BIBLE

- CA Textes
- CB Instruments de travail

D PATRISTIQUE

- DA Instruments de travail
- DB Textes et collections de textes

E HISTOIRE DU CHRISTIANISME

- EA Bibliographie
- EB Ouvrages généraux, manuels, dictionnaires
- EC Géographie ecclésiastique
- ED Hagiographie
- EE Spiritualité
- EF Missions
- EG Ordres religieux et militaires
- EH Ordre des Prêcheurs
- EI Protestantisme

F THEOLOGIE

- FA Manuels, dictionnaires
- FB Théologie médiévale
- FC Liturgie
- FD Bibliographies par sujets

G PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE

- GA Bibliographies, manuels, dictionnaires
- GB Textes

H DROIT CANON

I RELIGIONS NON CHRETIENNES

K DIVERS

- KA Divers (droit, sports, etc . . .)
- KB Peinture, sculpture, arts graphiques
- KC Musique

R LITTERATURE

- RA Dictionnaires
- RB Littérature greco-latine
- RC Littérature médiévale
- RD Littérature étrangère
- RE Littérature française
- RF Textes

V HISTOIRE

- VA Ouvrages généraux
- VB Chronologies
- VC Histoire ancienne
- VD Histoire médiévale
- VE Histoire moderne
- VF Histoires nationales étrangères
- VG Histoire de France

X BIOGRAPHIES

Y GRANDES ENCYCLOPEDIES NATIONALES ET UNIVERSELLES

Z DICTIONNAIRES ET REVUES DE SCIENCES RELIGIEUSES

ANNEXE VI

**Liste des principales bibliothèques
de sciences religieuses, avec leur
spécialité.**

**(d'après le *Répertoire des
bibliothèques spécialisées
françaises* de Maud Espérou.)**

Le numéro qui précède le nom des bibliothèques est le numéro d'entrée de ces établissements dans le répertoire.

22. Bibliothèque asiatique des Missions étrangères.

28, rue de Babylone 75007 Paris

Missiologie : indice Saulchoir = 293

28. Bibliothèque d'histoire des religions

1, rue Victor Cousin 75005 Paris

Histoire de l'Eglise : indices Saulchoir = 280 à 292

30. Bibliothèque de l'Oratoire

75, rue de Vaugirard 75006 Paris

Histoire religieuse, XVI et XVIIe siècles : indices Saulchoir = 287, 288, 289

32. Bibliothèque de la Faculté de droit canonique

22, rue Cassette 75006 Paris

Droit canonique : indices Saulchoir = 269 à 273

45. Bibliothèque Franciscaine Provinciale

Fraternité des Capucins, 26/32, rue Boissonade 75014 Paris

Franciscanisme : indices Saulchoir = 315

60. Bibliothèque oecuménique et scientifique pour l'étude de la Bible

21, rue d'Assas 75006 Paris

Exégèse biblique : indices Saulchoir = 252 à 258

74. Centre d'études ISTINA, Bibliothèque

45, rue de la Glacière 75013 Paris

929. Centre Saint Irénée, Bibliothèque oecuménique

2, place Gailleton 69002 Lyon

Oecuménisme : indice Saulchoir = 358

108. Centre national de pastorale liturgique, Bibliothèque

4, avenue Vavin 75006 Paris

Liturgie : indices Saulchoir = 274 à 278

261. Pères du Saint-Sacrement, Bibliothèque

23, avenue de Friedland 75008 Paris

Liturgie : indices Saulchoir = 274 à 278

111. Centre Sèvres, Bibliothèque

35, rue de Sèvres 75006 Paris

161. Les Etudes, Bibliothèque

15, rue Monsieur 75007 Paris

837. Bibliothèque des Fontaines

B.P 219 60631 Chantilly

Jesuitica : indice Saulchoir = 316

109. Centre protestant d'études et de documentation

46, rue de Vaugirard 75006 Paris

216. Institut protestant de théologie, Bibliothèque

83, boulevard Arago 75014 Paris

271. Société d'histoire du protestantisme français

54, rue des Saints-Pères 75007 Paris

Protestantisme : indices Saulchoir = 359 à 364

214. Institut orthodoxe Saint Serge, Bibliothèque

25, rue du Docteur Roux 75724 Paris

Orthodoxie : indice Saulchoir = 355

176. Institut d'études augustiniennes

3, rue de l'Abbaye 75006 Paris

202. Institut Missionnaire, Bibliothèque

170, bld Montparnasse 75014 Paris

922. Institut des sources Chrétiennes

29, rue du Plat 69002 Lyon

Patristique : indices Saulchoir = 325 à 332

ANNEXE VII

**La classification du
Franciscanisme à la Bibliothèque
Franciscaine Provinciale
(Fraternité des Capucins,
26/32 rue Boissonade, 75014
Paris)**

- * Alverne, Assise, Ombrie
- * Bio-hagiographie des Franciscains
- * Bio-hagiographie franciscaine collective
- * Biographies de tertiaires
- * Clarisses et Franciscaines, Calvairiennes
- * Clarisses et Franciscaines
- * Calvaire, Annonciades - personnes.
- * Ecriture sainte franciscaine
- * François d'Assise
- * Histoire Franciscaine: Capucins
- * Histoire Franciscaine: non Capucins
- * In folio Franciscains
- * Legislation Franciscaine
- * Liturgie Franciscaine
- * Mariologie Franciscaine
- * Missions Franciscaines
- * Morale Franciscaine
- * Philosophie Franciscaine
- * Prédication Franciscaine
- * Spiritualité Franciscaine
- * Théologie Franciscaine
- * Tiers-Ordre
- * Varia franciscana

ANNEXE VIII

**Des exemples de la classification
de la bibliothèque des Fontaines.
(BP 219, 60631 Chantilly)**

HISTOIRE DE LA PAPAUTE.

1° Rome et la papauté.

- 161/1 La primauté romaine. *vs TH*
 162/1 Le pouvoir temporel des papes. */101 RAPPORT Eglise-Etat*
 163/1 Les Etats pontificaux : descriptions. *et aussi 5*
 /14 : histoire.
 164/1 Les Etats pontificaux : organisation (Chancellerie).
 /X : le Conclave.
 /X : le Gouvernement et la Cour.
 165/1 La Cité du Vatican aujourd'hui.
- 166/1 Ecrits divers : histoire anecdotique.
 /11 : les voyages des papes.
 /21 : la prophétie de saint Malachie.
 /36 : la papesse Jeanne.
 /61 : attaques et réfutations.
 167/1 La souveraineté pontificale.

2° La papauté et les papes.

- 168/1 "Liber pontificalis" ; histoire et chronologies des papes.
 170/1 Traités sur la vie des papes. (petits formats).
 171/1 Grands traités sur la vie des papes.
 172/1 L. von Pastor : "Geschichte der Päpste ...", etc.
 173/1 L. von Pastor : "Histoire des papes".
 174/1 H.K. Mann : "The lives of the popes ...".

3° Biographies des papes.

- 177/1 Du début à saint Grégoire le Grand (604) :
 /10 Les papes des débuts de la Chrétienté.
 /12 De saint Pie Ier à saint Fabien.
 /13 Sixte Ier.
 /20 Hippolyte et Callixte.
 /30 Damase Ier.
 35 Elibère.
 /41 Zosime.
 /50 Saint Léon le Grand.
 /60 Gélase Ier.
 /71 Vigile.
 178/1 De Savinien à Alexandre II (604 à 1073) :
 Traités sur les papes du Moyen Age.
 /10 Honorius Ier.
 /25 Léon III.
 /40 Nicolas Ier.
 /50 Adrien II ; Jean VIII.
 /59 Formose.
 /65 Jean XII ; Léon VIII.
 /70 Boniface VII.

PREDICATION

S 1	PREDICATION, 16 ^e siècle	in-f ^e
2/1	ART ORATOIRE, toutes époques	in-8 ^e
2/101	ART ORATOIRE, 17 ^e -18 ^e siècle	in-12
2/201	ART ORATOIRE, toutes époques	in-16
2/301	ART ORATOIRE, 19 ^e siècle	in-12
2/401	ART ORATOIRE, 20 ^e siècle	in-12
3	HISTOIRE DE LA PREDICATION	in-8 ^e
4	PREDICATION, 16 ^e siècle	in-f ^e
5	HISTOIRE DE LA PREDICATION	in-12
6/1	GUIDES DE PREDICATION (Concordances, Dictionnaires...) 16 ^e -18 ^e siècle	in-4 ^e
6/101	GUIDES DE PREDICATION (Concordances, Dictionnaires...) 16 ^e -18 ^e siècle	in-8 ^e
7	PREDICATION, 16 ^e -17 ^e siècle	in-f ^e
8/1	GUIDES DE PREDICATION (Concordances, Dictionnaires...) 16-17 ^e siècle	in-12
8/101	GUIDES DE PREDICATION (Concordances, Dictionnaires...) 18 ^e siècle	in-12
8/201	GUIDES DE PREDICATION (Concordances, Dictionnaires...) 19 ^e siècle	in-12
8/251	GUIDES DE PREDICATION (Concordances, Dictionnaires...) 20 ^e siècle	in-12
9	PREDICATION, 17 ^e siècle	in-f ^e
10/1	GUIDES DE PREDICATION (Concordances, Dictionnaires...) 19-20 ^e siècle	in-4 ^e
10/101	GUIDES DE PREDICATION (Concordances, Dictionnaires...) 19 ^e siècle	in-8 ^e
10/201	GUIDES DE PREDICATION (Concordances, Dictionnaires...) 20 ^e siècle	in-8 ^e

11	SERMONS, 13 ^e -17 ^e siècle	in-4 ^e
12	PREDICATION, 17 ^e siècle	in-f ^e
13	SERMONS, 13-16 ^e siècle	in-16
14	PREDICATION, 17-18 ^e siècle	in-f ^e
15/1	SERMONS, 13 ^e -16 ^e siècle	in-8 ^e
15/101	SERMONS, 13 ^e -16 ^e siècle	in-12
16	PREDICATION, 18 ^e siècle	in-f ^e
17	LOUIS DE GRENADE (Sermons)	in-12
18/1	SERMONS, 17 ^e siècle	in-4 ^e
18/101	SERMONS, 17 ^e siècle	in-8 ^e
19	PREDICATION, 18 ^e siècle	in-f ^e
20	SERMONS, 17 ^e siècle	in-8 ^e
21	PREDICATION, 17 ^e siècle (MANSI, Orat.)	in-f ^e
22	SERMONS, 17 ^e siècle	in-12
23	PREDICATION ET CATECHISME	in-f ^e
24	SERMONS, 17 ^e siècle	in-12
25	SERMONS, 17 ^e siècle	in-12
26/1	BOSSUET, Oeuvres complètes	in-4 ^e
26/101	BOSSUET, Oeuvres complètes	in-8 ^e
26/151	BOSSUET, Correspondance	in-8 ^e
26/201	BOSSUET, Oeuvres séparées	in-4 ^e
26/251	BOSSUET, Oeuvres séparées	in-8 ^e
26/301	BOSSUET, Oeuvres séparées	in-12
26/401	BOSSUET, (Etudes sur)	in-4 ^e
26/501	BOSSUET, (Etudes sur)	in-8 ^e
26/601	BOSSUET, (Etudes sur)	in-12

27/1	SERMONS, 18 ^e siècle	in-4 ^e
27/101	SERMONS, 18 ^e siècle	in-8 ^e
27/301	SERMONS, 18 ^e siècle	in-12
28	SERMONS, 18 ^e siècle	in-12
29/1	SERMONS, 19 ^e siècle	in-4 ^e
29/101	SERMONS, 19 ^e siècle	in-8 ^e
	→ J.P. éditeur	
30/1	MIGNE, ORATEURS SACRES	in-4 ^e
30/201	L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	in-4 ^e
20/251	LA DOCTRINE CATHOLIQUE	in-4 ^e
30/301	PREDICATION, 19 ^e siècle	in-4 ^e , oblong
31/1	RICARD (Mgr), Orateurs sacrés contemporains	in-4 ^e
31/101	DASSANCE (P-N.), Nouvelle Bibliothèque des Prédicateurs	in-4 ^e
31/201	LA TRIBUNE SACREE	in-4 ^e
31/301	ENCYCLOPEDIE DE LA PREDICATION CONTEMPORAINE	in-4 ^e
32	SERMONS, 19 ^e siècle	in-12
33/1	SERMONS, 20 ^e siècle	in-12
33/201	SERMONS, 20 ^e siècle	in-4 ^e , Gds in-8 ^e
33/251	SERMONS, 20 ^e siècle	in-8 ^e
33/301	SERMONS, 20 ^e siècle	in-12
34	SERMONS, Recueils	

DOCTRINE, APOLOGIE

50/1	DOCTRINE, APOLOGIE, 16 ^e -17 ^e siècle	in-4 ^e
50/51	DOCTRINE, APOLOGIE, 16 ^e -17 ^e siècle	in-8 ^e
50/101	DOCTRINE, APOLOGIE, 16 ^e siècle	in-12
51	DOCTRINE, APOLOGIE, 17 ^e siècle	in-12

Dominicains (aspect historique)

- 100 : Histoire des Dominicains en général
- 101 : Histoire des Dominicains en général
- 102 : Monumenta
- 103 : Année Dominicaine
- 104 : Bullaire
- 105 : Divers
- 106 : Analecta
- 107 : Histoire des Dominicains
- 108 : Histoire des Dominicains
- 109 : Acta capitulorum
- 110 :
- 111 : Dominicains en France (généralités)
- 112 : Dominicains en France (maisons particulières)
- 113 : Dominicains en pays étrangers

Dominicains (biographies)

- 165 : Dominicains (in-folio)
- 166 : saint Dominique
- 167 : saint Dominique
- 168 : saints dominicains
- 169 : saint Thomas d'Aquin
- 170 : saint Vincent Ferrier
- 171 : Savonarole
- 172 : O.P hommes de A à C
- 173 : O.P hommes de D à L
- 174 : O.P hommes de M à Z
- 175 : Lacordaire
- 176 : sainte Catherine de Sienne
- 177 :
- 178 : Saintes O.P de A à K
- 179 : Saintes O.P de L à Z
- 180 : Dominicaines de A à Fé
- 181 : Dominicaines de Fi à Z
- 182 :
- 183 : O.P généralités
- 184 : O.P généralités
- 185 : Année Dominicaine
- 186 : O.P généralités
- 187 :
- 188 :
- 189 :

ANNEXE IX

Tableau des résultats, par indices

LEGENDE

- En italique, les indices du CCO/CNRS, PMC (Premier Millénaire Chrétien)
- FA : Fonds ancien ; o = oui ; n = non
- A : nombre important de format A
- B : nombre important de format B
- C : nombre important de format C
- D : nombre important de format D
- E : nombre important de format E
- QTE : quantité de monographies ; > : importante ; < : minime
- COLL : nombre important de collections
- CLASS : classification ; argument positif (+) ou négatif (-) pour le choix de

l'indice

argument positif (+) ou négatif (-) pour le choix de l'indice

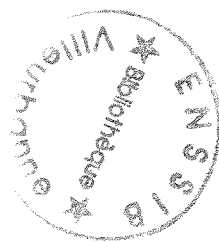
- C/CLASS : comparaison de la classification avec d'autres classifications:
- Myriade : Myriade ; présence de collections de l'indice dans Myriade plus de trois localisations : - ; moins de trois localisations : +
- REV. : Revue ; indices de disciplines traités dans les revues du Saulchoir
- BIB. : comparaison avec d'autres établissements ; sujet traité par un établissement

spécialisé : -

- AUT. : oeuvres de Congar ou de Vosté conservées sous l'indice
- USUELS : argument positif (+) ou négatif (-) pour le choix de l'indice

	FA	A	B	C	D	E	QTE	COLL.	CLASSC/CLASMyriad	REV.	BIB.	AUT.	USUELS
250	o	*	*	*	*	*	>			>		Vosté	
251	o	*	*	*	*		>	52					
252				*	*						<	Vosté	
253										>	<		>
254											<		
255				*					<	>	<		
256				*	*		>			>	<	Vosté	>
257				*	*		>			>	<	Vosté	>
258									>	>			>
259			*							>			>
260										>			>
261				*	*		>	18		<	>	Vosté	>
262				*				5		>			>
263													
265													
266		*	*		*								
267	o	*	*	*	*		>					Congar	
268									<				
269			*										
270	o	*	*						<		<		
271											<		
272			*	*				5		>	<	Vosté	
273	n						<		<		<		
274	o	*	*	*		*	>	15		>	<		
275					*	*	>	5		<	<		
276											<		
277			*	*	*						<		
278	n										<		
280	n			*				15		>	<		
281	o	*	*	*	*		>				<		
282		*	*					4			<		
283											<		
284				*					<		<	Vosté	
285											<		
286			*	*							<		
287			*	*				5			<		
288											<		
289											<		
290				*							<		
291	n		*	*	*		>				<		
292	n										<		
293	o			*	*		>	8			<		
295	o	*								<			
296													
297													
298													
299													
300													
301	n				*								
302	n				*								
310									<	<			
311									<	<			
312			*	*			>	8		<	<		
313										<	<		
314			*							<	<		
315										<	<		
316	o			*	*	*				<	<		
317										<	<		
318	n									<	<		
319	n						<			<	<		
320													
325				*					>		>	Congar	>
326		*	*	*	*	*	>	61		>	>	C et V	>
327	n		*	*						>	>	Vosté	>
328	o	*	*							>	>	Vosté	>
329				*				4		>	>		>
330	n		*	*				4		>	<		>
331	o	*	*							>	<		>
332										>	<		>
335	n		*	*				25		>			>
336		*	*	*			>	5		>			>
337			*						>				>

	FA	A	B	C	D	E	QTE	COLL.	CLASS/CLAS	Myriad	REV.	BIB.	AUT.	USUEL	USUEL
339		*	*						>	>	>			>	
340	o	*				*			>	>	>			>	
341									>	>	>			>	
342									>	>	>			>	
343							<		>	>	>		Vosté	>	
344	n			*					>	>	>			>	
345	n								>	>	>			>	
346	o								>	>	>			>	
347	o	*	*						>	>	>			>	
348	o								>	>	>			>	
349	n						<		>	>	>			>	
350									>	>	>			>	
351	o	*	*			*			>	>	>			>	
352	o				*	*			>	>	>			>	
353				*	*		>		>	>	>			>	
354	n								<	>	>			>	
355									<	>	>			>	
356									<	>	>			>	
358				*	*		16		<	>	>		Congar	<	
359			*	*			5		<	>	>			<	
360							5		<	>	>			<	
361			*						<	>	>			<	
362									<	>	>			<	
363				*	*				<	>	>			<	
364				*	*		7		<	>	>			<	
365	o			*	*	*	>		<	>	>			<	
366									<	>	>			<	
367									<	>	>			<	
368	n								<	>	>			<	
380	n	*	*	*	*		>	53	>	>	>			>	
381	n			*					>	>	>		Conga	>	
382	n								>	>	>			>	
383	n						5		>	>	>			>	
384	n								>	>	>			>	
385	n						<		>	>	>			>	
386	n								>	>	>			>	
387				*			8		>	>	>			<	
388					*	*			>	>	>			<	
389	n								>	>	>			>	
390	n								>	>	>			>	
391	n				*				>	>	>			>	
392				*	*		>		>	>	>		Conga	>	
393	n			*	*				>	>	<		Conga	>	
396							>		>	>	>			>	
397					*		>		>	>	>			>	
399	o								>	>	>			>	
400									>	>	>			>	
401									>	>	>			>	
402	o				*	*	>		>	>	>			>	
403	o					*			>	>	>			>	
404					*	*	>		>	>	>			>	
405	o				*	*	>		>	>	>			>	
407			*		*	*	>	4		>	>			>	
408	o				*				>	>	>		Conga	>	
409	o						4		>	>	>			>	
410							<		>	>	>			>	
411									>	>	>			>	
412	o		*						>	>	>			>	
413							<		>	>	>			>	
414	o								>	>	>			>	
415	o								>	>	>			>	
416									>	>	>			>	
417					*				>	>	>			>	
429			*				4		>	>	>			>	
430							<		>	>	>		Vosté	>	
431									>	>	>			>	
432									>	>	>			>	
433									>	>	>			>	
434									>	>	>			>	
435							<		>	>	>			>	
436									>	>	>			>	
437							<		>	>	>			>	
438									>	>	>		Voste	>	
439									>	>	>			>	



	FA	A	B	C	D	E	QTE	COLL.	CLASSC/CLASMyriad	REV.	BIB.	AUT.	USUELS
440									>				
441									>				
442									>				
443	o								>				
444									>				
445	o								>				
446							<		>				
447							<		>				
448							<		>				
449	n								>				
450									>				
451	n								>				
452	n				*	*			>				
453									>				
460						*			>				
465									>				
470									>				
490									>				

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



9669644